

Nouveaux parcs dans le Nord

Sommaire des nouveaux projets de conservation du patrimoine naturel et culturel dans le Nord

Mars 1997

Bulletin n° 6



Introduction

Le présent bulletin annuel dresse un bref rapport de situation sur les projets de création et d'aménagement de nouveaux parcs, de régions patrimoniales associées, et sur d'autres projets de conservation dans le nord du Canada. Les revendications territoriales des autochtones restent un facteur essentiel dans la création de parcs et d'autres aires protégées.

L'Entente sur les revendications territoriales du Nunavut prévoit un calendrier pour la création de trois parcs nationaux dans l'est de l'Arctique. Les dates limites pour les Ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI) ont été reportées à juillet 1997. La date limite pour la conclusion des ERAI demeure juillet 1998 pour les parcs territoriaux existants et pour les plans de gestion de toutes les aires de conser-

vation et de tous les parcs existants.

La Loi sur le règlement des revendications territoriales des Dénés et des Métis du Sahtu, adoptée en 1994, comprend la protection de régions naturelles, de la faune et des richesses patrimoniales. En 1996, la ministre du Patrimoine canadien a approuvé un lieu historique national, et les agglomérations locales ont proposé la création d'un autre lieu à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Les considérations liées aux droits issus de traités et aux revendications territoriales pour les aires du Deh Cho et celles visées par les Traités n°s 8 et 11, joueront un rôle capital dans la planification temporelle des propositions de conservation dans ces aires.

La Loi sur le règlement des

revendications territoriales des Premières nations du Yukon a entraîné la mise en vigueur de l'entente définitive de quatre Premières nations. Il en reste donc dix à négocier. L'établissement d'un réseau de parcs territoriaux au Yukon doit suivre ou compléter le processus de revendications territoriales.

Le bulletin *Nouveaux parcs dans le Nord* est présenté par région revendiquée ou région

Régions des T.N.-O. et du Yukon visées par les revendications territoriales

Consultation facile	Page
1. Région visée par le règlement de la revendication du Nunavut.....	9
2. Région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit.....	24
3. Région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in.....	25
4. Région visée par le règlement de la revendication du Sahtu.....	26
Régions du Mackenzie-Sud visées par les revendications des Dénés et Métis.....	28
5. Deh Cho	
6. Esclave Nord	
7. Esclave Sud	
8. Région visée par les revendications territoriales des Premières nations du Yukon.....	31



Points importants :

Stratégies à l'endroit des aires protégées des T.N.-O. et du Yukon.....	2
Établissement du parc national Tukut Nogait.....	4
Établissement du parc national Wapusk.....	8
Terres soustraites pour le projet de parc l'île du nord de Bathurst.....	13
Terres soustraites pour le projet de parc à la baie Wager.....	15
Commémoration du sentier/de la route Canol (T.N.-O.).....	26
Nouveaux lieux historiques nationaux : Vieux Fort Franklin et pêcherie Déline.....	27
Proclamation de la Loi sur le patrimoine historique du Yukon et de ses modifications.....	32
Livret sur Fort Selkirk intitulé <i>A Look Back in Time</i>	33
Ouverture officielle du sentier patrimonial Ridge Road.....	34

conférée. Ces régions sont indiquées sur la carte à la page 1.

L'an prochain, *Nouveaux parcs dans le Nord* aura son propre site Web. Nous ne savons pas encore

comment il s'appellera, mais si vous effectuez une recherche à partir du titre de la publication, vous devriez pouvoir le trouver.

Elizabeth Seale, rédactrice
Judi Cozzetto, rédactrice
adjointe

Stratégie à l'endroit des aires protégées

T.N.-O.

Les réseaux des aires protégées s'inscrivent dans le cadre du mouvement international voulant qu'on s'engage à préserver l'environnement patrimonial culturel et naturel. Dans sa liste des aires protégées, l'Organisation des Nations Unies définit ces aires comme étant «des aires terrestres ou marines réservées à la protection et au maintien de la biodiversité et des ressources naturelles y associées, et gérées efficacement par voie législative ou autre» [traduction libre].

Les T.N.-O. occupent une vaste étendue contenant une variété d'écosystèmes nordiques et arctiques. En effet, 71 écorégions y sont représentées, et les aires protégées que le gouvernement fédéral propose d'établir comprennent actuellement 38 de ces écorégions.

En août 1996, le premier ministre des T.N.-O. et le ministre du MAINC ont annoncé leur intention

de travailler ensemble avec les groupes autochtones et d'autres intervenants pour instaurer d'ici la fin de 1998 une stratégie à l'endroit des aires protégées des T.N.-O. Le processus de désignation des aires protégées doit respecter le règlement des revendications territoriales ou des traités sur les droits.

La désignation de terres comme aires protégées peut avoir un effet sur les particuliers, les agglomérations et les industries. Tous doivent participer à l'élaboration d'une stratégie qui permettra de s'assurer qu'aucune avenue de développement économique ne soit perdue.

Pour être efficace, la stratégie doit réunir des gens ayant des intérêts variés. Pour en savoir davantage sur la stratégie, s'adresser à :

Parcs et tourisme (adresse de la page 36)

Yukon

Le nouveau gouvernement du

Yukon veut agir vite et élaborer une Stratégie d'établissement d'aires protégées en réaffectant des ressources au sein même du ministère des Richesses renouvelables et en se préparant à un processus qui permettra au public de participer à l'élaboration de la stratégie.

Un comité interne composé de hauts fonctionnaires sera chargé de superviser le progrès de la stratégie. On a affecté du personnel supplémentaire à la Direction des parcs et des loisirs pour faciliter le processus d'élaboration.

La création de nouveaux parcs au Yukon dans des régions où les revendications territoriales sont réglées faisait partie du programme électoral du Nouveau parti démocratique, lors de l'élection territoriale de l'automne dernier.

On s'attend actuellement à ce que la Stratégie d'établissement d'aires protégées soit terminée et en place d'ici 1998.

Projets des Territoires du Nord-Ouest couvrant deux régions revendiquées ou plus

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest - Éducation, Culture et Formation - Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles.

Programme sur les noms géographiques des Territoires du Nord-Ouest

Le Programme sur les noms géographiques continue à appuyer

activement les projets communautaires de recherche sur les noms géographiques. Le Programme a également pour mandat de faire la recherche nécessaire et de préparer les documents devant permettre de choisir un nouveau nom, de changer un nom, de présenter de nouveaux toponymes et de nouveaux noms pour les agglomérations des T.N.-O. L'élaboration d'un système d'accès pour le public à la

base de données des noms géographiques, qui actuellement contient des renseignements sur plus de 22 000 noms géographiques officiels, historiques ou proposés, est encore une priorité du Programme.

Les projets de recherche communautaires portant sur les noms géographiques reçoivent un appui financier, technique et éducatif dans le cadre du

Programme de contribution à la recherche en matière de toponymie. Pour l'exercice financier 1996-1997, le Programme appuie des projets dans les régions de Pond Inlet, de Tsiigehtchic, d'Iqaluit, de Yellowknife et de Rae. Tous les projets retenus consistent à mener des entrevues approfondies auprès d'ainés des Premières nations dans le but de recueillir des données historiques sur les caractéristiques géographiques locales. Actuellement, 27 autres projets de recherche sur les noms géographiques sont en cours dans les T.N.-O., dont bon nombre de projets communautaires. Ces projets jouissent de l'appui de sources diverses, y compris du gouvernement et du secteur privé.

On encourage les agglomérations qui décident de recueillir des données historiques sur leur environnement à trouver des façons d'utiliser au plan communautaire les fruits de leur recherche et, ainsi, de s'assurer que ces précieux renseignements ne soient pas perdus, une fois les aînés disparus. En vertu des ententes de financement, les projets financés dans le cadre du Programme de contribution à la recherche en matière de toponymie doivent présenter au Programme des copies de tous les renseignements recueillis. On encourage les dirigeants des autres projets à présenter les résultats de leur recherche, de sorte qu'on puisse les verser dans la banque de données des toponymes et, par la suite, les utiliser pour étayer les demandes de reconnaissance des toponymes traditionnels. Seuls les toponymes officiels peuvent paraître sur les cartes, les graphiques et les documents juridiques préparés par les instances fédérales. De plus, ils doivent correspondre le plus possible à la «réalité locale».

On peut obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de toponymie auprès du

toponymiste territorial en poste au Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles (voir l'adresse à la page 36).

Ressources, Faune et Développement économique - Faune et pêches

Conservation des habitats fauniques

Le programme de conservation des habitats fauniques des T.N.-O., financé conjointement par Habitat faunique Canada et l'ancien ministère des Ressources renouvelables (MRR) des T.N.-O., a pris fin en avril 1996, laissant en plan la majeure partie des objectifs de son projet d'aires de conservation faunique, tel que décrit dans le dernier numéro de Nouveaux parcs dans le Nord. Récemment, le MRR a été fusionné aux anciens ministères du Développement économique et du Tourisme, d'une part, et des Ressources énergétiques, minières et pétrolières, d'autre part, et ce pour former le nouveau ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique (RFDE). La Division de la faune et de la pêche de ce nouveau ministère contient maintenant plusieurs postes spécialisés dont les titulaires seront chargés, entre autres choses, des questions de conservation des habitats.

Territoires de mise bas du caribou

En novembre 1995, le programme de conservation des habitats, en collaboration avec le Conseil de gestion de la faune du Nunavut, a organisé et tenu un atelier à l'intention des organismes gouvernementaux responsables de l'administration des biens-fonds et de la faune du Nunavut. L'atelier devait permettre de discuter de l'écologie du caribou et de ses territoires de mise bas dans les T.N.-O., de l'impact des perturbations sur le caribou, de l'effet des activités d'aménagement, et des diverses manières de protéger les territoires de mise bas du Nunavut.

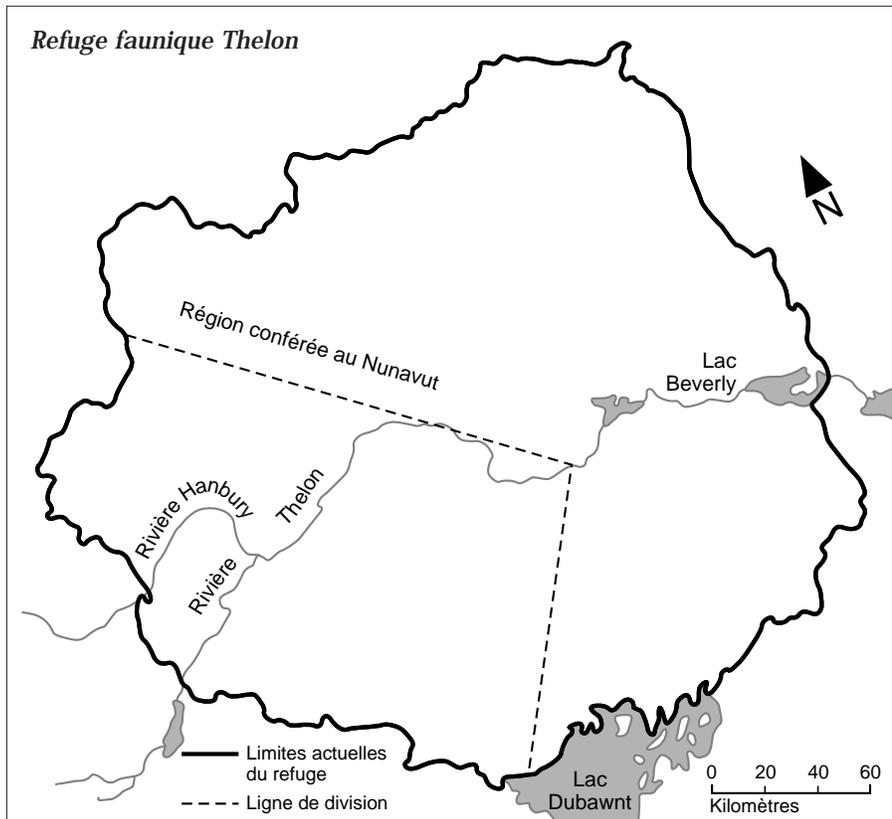
Les objectifs de l'atelier ont fait ressortir l'importance de consulter tous les intervenants avant de faire quelque plan que ce soit en vue de protéger les territoires de mise bas du caribou au Nunavut. Les participants ont recommandé que les territoires de mise bas de la harde de caribous Bathurst soient traités en priorité et qu'on y détermine le besoin de protection et les mesures à prendre.

Dernièrement, RFDE distribuait auprès d'organismes autochtones, de conseils des richesses fauniques, d'agences de gestion et de planification foncière, du gouvernement fédéral et de divers groupes non gouvernementaux des T.N.-O. un document de travail intitulé «*Management of Caribou Calving Grounds in the Northwest Territories*» (litt. : Gestion des territoires de mise bas du caribou dans les Territoires du Nord-Ouest).

Thelon

En juin 1996, le comité de planification Akiliniq de Baker Lake a approuvé le plan de gestion provisoire pour le Refuge faunique Thelon. Ce plan a été distribué sous trois formes : un plan officiel remis aux ministères gouvernementaux et à d'autres principaux intervenants; un résumé présenté sous forme d'un bulletin de huit pages remis aux intervenants à l'échelle nationale; et une vidéocassette de 17 minutes produite en inuktitut, à l'intention des agglomérations locales.

Lors d'une rencontre du comité de planification Akiliniq tenue en novembre 1996, on a discuté des réactions au plan provisoire et approuvé les directives pour la préparation d'une version finale du plan. Le plan de gestion contient un certain nombre de dispositions importantes. On appuie les limites actuelles du Refuge, et on recommande l'aménagement de régions de gestion spéciales (RGS)



dans les secteurs contigus. Les RGS seront des aires à usages multiples où l'on mettra en œuvre des mesures spéciales de protection des territoires de mise bas du caribou et des ressources hydrologiques. On recommande la mise sur pied d'une commission de gestion conjointe réunissant des représentants des collectivités dénées et inuit et du gouvernement. Cette commission tirera son autorité des structures de gestion actuelles. La chasse vivrière à l'intérieur du refuge sera permise aux autochtones.

Le plan de gestion doit être terminé au début de 1997.

Gouvernement du Canada - Patrimoine canadien - Parcs Canada

Tuktut Nogait

Après sept années de négociations, des représentants des Inuvialuit et les gouvernements fédéral et territorial se sont mis d'accord sur les conditions d'établissement de ce nouveau parc

national à l'intérieur des terres conférées aux Inuvialuit. Le nouveau parc est d'une superficie 16 340 km² et comprend la majeure partie des sources des rivières Hornaday et Brock, y compris leurs spectaculaires canyons et les chutes La Roncière, hautes de 23 mètres. Ce parc englobe également la majeure partie du territoire de mise bas de la harde de caribous de la Bluenose, laquelle compte environ 125 000 bêtes; c'est là un des buts les plus importants du plan de conservation de Paulatuk. La création de parcs s'inscrit dans le cadre des activités des gouvernements du Canada et des T.N.-O. visant la protection d'habitats critiques pour les hardes de caribous dont dépendent les autochtones. En juin 1996 a eu lieu à Paulatuk une cérémonie où l'on a souligné la signature de l'entente en organisant une énorme fête et un somptueux festin. On procède actuellement aux nominations au sein du Conseil de

gestion du parc, et on travaille aux modifications qui permettront d'inclure officiellement ces terres à la *Loi sur les parcs nationaux*.

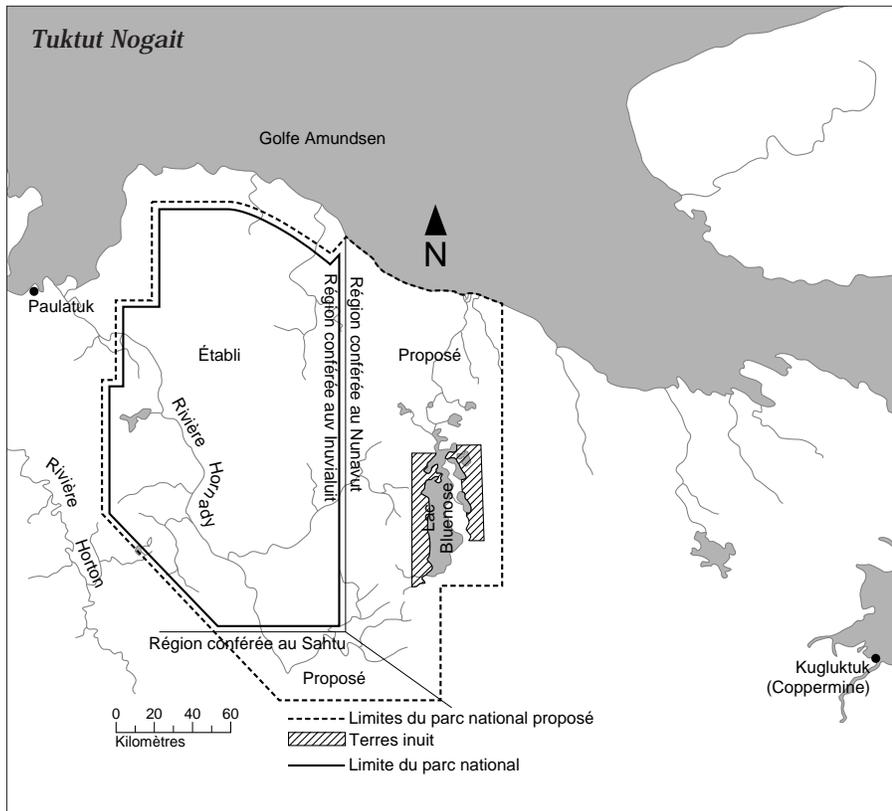
Parcs Canada aimerait également inclure à ce parc national des territoires faisant partie des terres conférées au Nunavut et au Sahtu. On n'en est encore qu'aux premières négociations avec les parties concernées. La demande de retrait des terres pour le parc proposé demeurera en place jusqu'en avril 1998, ce qui permettra aux parties de consulter et, au besoin, d'entamer les négociations sans l'enregistrement des intérêts d'une nouvelle tierce partie.

Les résultats de recherche sur le potentiel minier et énergétique du parc et des terres adjacentes sont disponibles dans la Série de dossiers publics de la Commission géologique du Canada, numéros 2434 et 2789.

Accord de coopération Canada - Territoires du Nord-Ouest relatif aux langues autochtones et officielles - Projets supplémentaires de Parcs Canada

En mars 1995, au moment de son renouvellement, l'*Accord de coopération Canada - T.N.-O. relatif aux langues autochtones et officielles*, pour la période allant de 1994 à 1997, comprenait un Supplément Parcs Canada, d'une valeur de 2 millions de dollars. Le Supplément était un élément distinct de l'Accord et visait des projets compatibles avec le mandat de Parcs Canada. Il s'agissait d'un projet de Parcs Canada en coopération avec le gouvernement des T.N.-O., visant à la fois l'établissement de nouvelles relations avec les Premières nations et les organismes autochtones des T.N.-O. et la mise en valeur de la culture autochtone sous ses nombreuses formes.

Tous les projets financés dans le cadre du Supplément devaient contribuer à la compréhension, à la mise en valeur et à la diffusion



de la culture autochtone, y compris la langue et l'histoire; être gérés avec la participation des membres de la communauté; être liés à un parc national, à un lieu historique national ou à une rivière du patrimoine canadien déjà désigné comme tel ou dont la désignation est à l'étude.

Au cours de la première année, on a entrepris trois projets; en 1995/1996, on en a entrepris vingt et un.

Entre avril et décembre 1996, on a entrepris trente projets. Les projets approuvés sont les suivants :

- *Mission archéologique sur le terrain à l'école Angik, Paulatuk* – voir l'article à la page 24.
- *Projet culturel d'Arctic Bay* - En 1995, les gens d'Arctic Bay ont recueilli des témoignages oraux sur la construction de *qarmit* (pluriel de *qarmaq* - hutte de terre). Durant l'été de 1996, ils ont construit une *qarmaq*. Le projet a permis aux aînés de transmettre des connaissances traditionnelles aux jeunes de la

communauté, et ce dans un cadre concret.

- *Planification de sites historiques à Baker Lake et à Arviat* - Voir la rubrique Lieu national historique de la Traversée des caribous à l'Automne, et l'article sur le Lieu historique national Arvia'juaq, à la page 16.
- *Documentation du paysage culturel, Tibjalik* – Le Comité de planification Akiliniq de Baker Lake a tenté de trouver des renseignements sur les noms traditionnels et sur la signification culturelle des sites sur Tibjalik (lac Beverley), dans le Refuge faunique Thelon. On a interrogé des aînés sur place pour déterminer si plusieurs des sites devraient appartenir aux Inuit ou faire partie du Refuge.
- *Évaluation du projet de gestion des ressources du patrimoine culturel du Deh Cho* - Il s'agit de la première étape d'un projet à longue échéance visant à établir un répertoire du

patrimoine culturel du Deh Cho. Dans le cadre du projet, on a évalué des ressources archivistiques, orales et cartographiques du Deh Cho.

- *Dossiers des richesses foncières et naturelles du centre de ressources de la Nation dénée* - Ce projet a permis au centre de ressources de produire un système de repérage des dossiers d'archives recueillis avant 1993 et portant sur les ressources foncières et naturelles du Denendeh, système qui soit compatible avec le système de repérage mis au point après 1993.
- *Catalogue de données cartographiques des ressources de la Nation dénée* - Il s'agissait de la première étape d'un projet de longue haleine visant à mettre au point un outil de repérage pour la collection de cartes qui portent sur l'usage traditionnel des terres et qu'on a amassées au cours des années dans le cadre de consultations communautaires exhaustives.
- *Numérisation des rencontres du centre de ressources de la Nation dénée* - À la fois pour conserver des données historiques et pour assurer la survie du savoir des aînés, le centre de ressources a enregistré les transcriptions des réunions de la Nation dénée des 26 dernières années.
- *Canot d'écorce dogrib* - voir l'article à la page 28
- *Histoire orale de Fort Resolution* - On a recueilli des témoignages auprès d'anciens et d'usagers du parc, et on a consulté les archives au sujet des régions du parc national Wood Buffalo utilisées par les gens de Fort Resolution, de Rocher River et de Little Buffalo River. Les données ainsi recueillies serviront à rédiger des textes expliquant l'histoire aux touristes.

- *Histoire orale de Grise Fiord* - Dans le cadre de ce projet, on a fourni une aide financière à la collectivité de Grise Fiord pour envoyer sept aînés par avion jusqu'à Alexandra Fiord, où on les a interviewés, à l'endroit même où ils avaient servi comme membres spéciaux de la GRC.
- *Savoir environnemental gwich'in* - Commencé en 1995-1996, ce projet consistait à recueillir des connaissances traditionnelles sur l'environnement auprès d'aînés et d'autres membres de la collectivité au sujet de la Tsiigehnjik (rivière Arctic Red), une rivière du patrimoine canadien. Ces connaissances seront colligées et publiées dans un recueil qui constituera la pierre angulaire de son incorporation aux régimes de gestion coopérative. [Tsiigehnjik est le nom gwich'in de la collectivité connue autrefois sous le nom de Arctic Red River.]
- *Populations antérieures de caribous, nord et nord-est de l'Île de Baffin* - Ce projet porte sur la connaissance traditionnelle des Inuit quant à la distribution, la densité de population et l'écologie du caribou dans cinq collectivités de Baffin. Les données recueillies permettront de comprendre les changements subis par les populations de caribous au cours des cent dernières années dans les secteurs nord et nord-est de l'île. Les conseils régionaux de gestion de la faune utiliseront ces renseignements comme base pour la recherche et l'élaboration des plans de gestion. Ces renseignements aideront également Parcs Canada à gérer la réserve de parc national Auyuittuq et le futur parc national North Baffin.
- *Conférence intitulée «Sacred and Spiritual Places» organisée par la Inuit Heritage Trust Inc.* - La conférence a permis de cerner des questions de gestion clés liées aux lieux sacrés et spirituels du Nunavut, tout particulièrement ceux situés dans les parcs et les lieux nationaux. On a mis à profit les connaissances et le savoir-faire culturel des aînés inuit, et on a invité des représentants de trois régions du Nunavut (y compris des jeunes), de même que des représentants du gouvernement participant à la protection des richesses culturelles.
- *Histoire inuit du nord du bassin Foxe* - La Inullariit Society d'Arctic Bay recueille des témoignages sur la région nord du bassin Foxe. Au cours de cette deuxième année du projet, des aînés bien informés ont enregistré dix entrevues sur divers sujets.
- *Histoire orale de Kitigaryuit* - voir l'article à la page 24.
- *Histoire orale de l'île Kodlunarn* - L'île Kodlunarn, là où Martin Frobisher s'est établi dans la baie portant son nom, dans les années 1570, est un site unique témoignant des premiers contacts entre les Inuit et les Européens, au cours des quatre derniers siècles. On a entrepris une recherche des archives et des données archéologiques pour retracer l'histoire de Kodlunarn, mais jusqu'à présent, l'histoire orale des résidents de la région a reçu peu d'attention. Ce projet permettra d'éviter que la tradition orale ne soit perdue et assurera qu'elle vienne compléter les archives et les données archéologiques sur la *Meta Incognita* de Frobisher. Dans le cadre du projet, on a enregistré sur bande magnétoscopique des entrevues faites sur place, durant l'été, et des entrevues effectuées dans la collectivité, au cours de l'automne.
- *Musée et centre d'information touristique de Kugluktuk* - La chambre de commerce de Kugluktuk (connue autrefois sous le nom de Coppermine) a entrepris une étude de faisabilité sur l'établissement d'un musée à Kugluktuk et sur l'élaboration d'un plan d'action.
- *Projet ethno-archéologique Martin Zheh* - La *Gwich'in Social and Cultural Institute* a lancé en 1995 un programme de recherche et d'éducation ethno-archéologique sur la Tsiigehnjik; le programme s'est poursuivi en 1996. L'institut a recueilli des témoignages gwichya gwich'in, des connaissances traditionnelles et des éléments du patrimoine archéologique. Cette année, on a procédé à des travaux d'excavation et à de la formation à Martin Zheh. Les résultats de ce projet et des autres projets antérieurs seront publiés dans un livret décrivant l'histoire des Gwich'in et leur usage traditionnel de la Tsiigehnjik.
- *Le projet Nunakpak («chasse en été»)* - En association avec le projet *Polar Continental Shelf*, la société Inullariit d'Igloodik a amené des aînés bien informés et des jeunes au lac Scarpa, dans la presqu'île Melville. On y a mené des entrevues avec les aînés, qui ainsi ont pu transmettre des techniques traditionnelles de chasse estivale au caribou.
- *Histoire orale de Pond Inlet* - C'était la deuxième année d'un projet réunissant le groupe d'aînés de Tuniiit, le projet *Polar Continental Shelf* et Parcs Canada. On a recueilli des entrevues sur les sites utilisés par le passé par les aînés de Pond Inlet.
- *Médias d'interprétation du centre d'information touristique de Pond Inlet* - C'était la deuxième année du programme de financement de la conception des expositions et de la construction du centre

d'information touristique de Pond Inlet. Les expositions et les présentations sont conçues pour aider les touristes qui se rendront dans le futur parc national North Baffin à comprendre la relation entre les gens de Pond Inlet et l'environnement terrestre et marin.

- *Retracing Inuit Footsepts* - De jeunes Inuvialuit et des membres du personnel de Parcs Canada ont accompagné Danny C. Gordon lors de deux voyages entre Aklavik, à travers le parc national Ivvavik, jusqu'à l'île Barter (en Alaska), le long du versant nord du Yukon. Le premier voyage a eu lieu en hiver, en avril; le second, en juillet. Les participants ont eu l'occasion d'acquérir des connaissances traditionnelles sur le parc national, d'apprendre des techniques de survie, et de renouveler des liens avec des parents, le long du versant nord.
- *Histoire orale dénée du Sahtu sur le sentier touristique Canol* - Pour poursuivre les travaux entrepris en 1995, le centre historique de Norman Wells a travaillé de près avec le comité de planification de la gestion du sentier Canol, en vue de recueillir des témoignages oraux auprès des dénés du Sahtu qui ont participé au projet Canol durant la Deuxième Guerre mondiale, ou qui ont été touchés par ce projet. Ces témoignages serviront à assurer que la contribution des autochtones à la planification et à l'aménagement du sentier et du pipeline Canol fasse partie de ce que présentera le parc territorial (voir l'article sur le sentier touristique Canol, à la page 26).
- *Histoire orale et culturelle Shetahgotine* - Ce projet a été entrepris conjointement avec l'atelier sur le patrimoine cul-

turel/oral Shetahgotine tenu à Drum Lake en août 1996. À cet atelier, les aînés de Shetahgotine, de même que d'autres personnes possédant des connaissances traditionnelles, des légendes Yamoria et les 52 chants de la danse du tambour de Yatsule, ont eu l'occasion de rencontrer des chercheurs et des cinéastes pour assurer que les connaissances soient préservées de manière exacte et mises à la disposition des générations à venir.

- *Usage traditionnel du territoire au parc national Wood Buffalo* - La Première nation Salt River et la Première nation chippewyan de Smith's Landing continuent d'utiliser le secteur du parc national Wood Buffalo. Le projet comprenait un volet de recherche sur l'histoire orale dans les communautés et un autre sur des rencontres avec les gens qui font du piégeage dans le parc. On a recueilli des renseignements sur les divers usages qu'on fait du parc, les compétences des piègeurs et les ressources culturelles.
- *Enregistrement sur magnéto-scope d'activités traditionnelles, Centre patrimonial de Baker Lake* - voir l'article à ce sujet à la page 9.
- *Publication de Voices from Baffin* - C'était la deuxième année d'un projet sur l'histoire communautaire de la région de la réserve de parc national Auyuittuq, histoire reposant sur des entrevues auprès d'aînés effectuées entre 1989 et 1992. Des groupes d'aînés de Pangnirtung et de Broughton Island supervisent le projet, assistés d'un réviseur inuit qui travaille sur le projet à Pangnirtung.
- *Histoire orale de Wager Bay* - voir l'article sur la baie Wager à la page 15.
- *Recherche généalogique au*

parc national Wood Buffalo - Mis sur pied par la Nation métisse de Fort Smith, le projet a permis de créer une banque de données sur les Métis qui ont fait du piégeage et de la chasse dans le parc national Wood Buffalo. La banque de données donnera à Parcs Canada et à la Nation métisse un outil efficace qui leur permettra de déterminer les droits ancestraux ouvrant droit aux privilèges de chasse et de piégeage dans le parc. Le projet a également permis de cerner des lieux historiques et de retracer l'histoire des activités des Métis dans le parc.

Aires marines nationales de conservation

Au Congrès mondial de la conservation tenu à Montréal en octobre 1996, le Premier ministre Jean Chrétien a annoncé que le Canada consulterait sous peu les intervenants et qu'il présenterait un projet de loi pour la création et la gestion d'aires marines nationales de conservation (AMNC). Les consultations devraient être terminées d'ici le printemps 1997, le but étant de présenter le projet de loi avant la fin de 1997. L'objectif premier visé par le système des AMNC est de protéger et de préserver des échantillons représentatifs et rares des 29 aires marines du Canada. En bref, les AMNC sont des aires marines gérées pour un usage durable et contenant des aires plus petites hautement protégées. Ces aires comprennent les cours d'eau, y compris leur lit. L'exploitation minière, gazière et pétrolière y est interdite. Étant donné la nature de l'environnement marin, les aires marines de conservation peuvent être assez étendues et gérées en partenariat.

Il existe dix régions marines dans le nord (voir la carte). Les travaux préliminaires qui mèneront aux consultations communautaires, dans le cadre de l'étude de faisabilité, visent six aires.

2. Mer de Beaufort : Des études techniques ont permis de relever trois aires marines, soit le versant nord du Yukon, la polynie de cap Bathurst (baie Franklin/Darnley) et l'île Western Banks.
5. Détroit de Lancaster : Dès 1980, le livre vert sur le détroit de Lancaster réclamait la protection

des ressources marines de cette région. En 1987, on a présenté une demande de statut d'AMNC pour le détroit de Lancaster/l'île Bylot. À la demande des Inuit locaux, on a suspendu l'étude de faisabilité de la nouvelle aire marine de conservation. Les discussions à venir sur le plan d'aménagement du territoire du

détroit de Lancaster pourraient permettre de faire avancer ce projet.

6. Banc de l'île de Baffin : Des études techniques ont relevé la présence de trois aires marines représentatives, soit la baie Isabella/la baie Home, le golfe Buchan/l'île Scott et la baie Merchants.

Parc national Wapusk

L'entente fédérale-provinciale sur l'établissement du Parc national Wapusk (mot cri signifiant «ours blanc») a été signée le 24 avril 1996. Le Parc national Wapusk, le septième en importance au Canada, protège une immense région de basses-terres de 11,475 km² située au sud-est de Churchill (Manitoba). Ce parc fort imposant enferme les caractéristiques de la région naturelle des basses-terres Hudson-James, laquelle comprend des eskers, du pergélisol et des prolongements plats et intérieurs de toundra.

Le Parc national Wapusk servira à la protection de richesses patrimoniales naturelles et culturelles d'importance mondiale et nationale. On y trouve un des plus grands territoires de mise bas de l'ours polaire au monde, de même que l'habitat de centaines de milliers d'oiseaux aquatiques et d'oiseaux de rivage, qui viennent nicher le long de la baie d'Hudson ou qui s'y rassemblent à l'occasion des migrations printanières ou automnales. La tradition orale veut que les autochtones s'y rendaient pour la chasse.

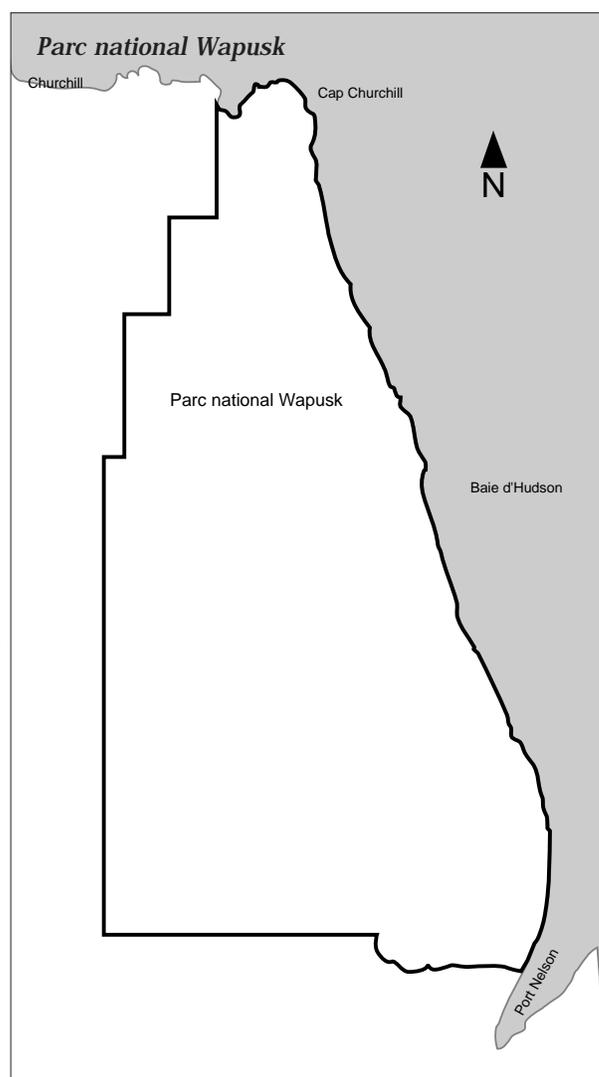
Le parc est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Manitoba, le District d'administration locale de Churchill, et les

Premières nations de Fox Lake et de York Factory (représentées par le Manitoba Keewatinowi Okimakanak, un groupe politique cri du nord du Manitoba). La signature de l'entente est l'aboutissement d'un processus coopératif visant à en arriver à un consensus sur l'établissement du parc.

On établira pour le parc national un conseil de gestion qui réunira des représentants du gouvernement du Canada, de la province du Manitoba, du District d'administration locale de Churchill et des Premières nations de Fox Lake et de York Factory. Le conseil sera chargé d'étudier les questions liées à la planification et à la gestion du parc.

Les droits autochtones et les droits issus de traités en ce qui a trait à la chasse, au piégeage et à la pêche seront respectés, et les résidents qui répondent aux exigences pourront continuer de

pratiquer certaines activités traditionnelles dans le parc, durant une période définie.



7. Bassin Foxe : Bien qu'aucune démarche n'ait été entreprise pour créer une AMNC, Parcs Canada travaille actuellement en collaboration avec le Service canadien de la faune dans le but de financer des études scientifiques dans le bassin Foxe, ce qui permettrait de mieux comprendre cette région marine sur laquelle on connaît peu de choses. Les études de cette année ont porté sur la région de l'île Prince-Charles.
8. Baie d'Hudson : Des études indiquent que la région de la rivière Churchill/ri vière Nelson représenterait bien cette région marine.
9. Baie James : Des études techniques ont relevé quatre aires marines représentatives, soit l'estuaire des îles Twin/de la rivière du Castor, l'île Akimiski/la pointe Chickney, le golfe Richmond/les îles Nastapoka et les îles Belcher.



Région visée par le règlement de la revendication du Nunavut

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest - Éducation, Culture et Formation - Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles

Centre patrimonial de Baker Lake

Mis sur pied en 1995, le comité du musée de Baker Lake a pour mandat de représenter la culture intérieure unique de la population de Baker Lake. Sous l'auspice du conseil de hameau, le Comité du musée a planifié le développement du Centre patrimonial de Baker Lake, en réponse aux besoins cernés par la communauté. Ces besoins sont les suivants :

- représenter la culture unique des Inuit de Baker Lake;
- chercher, recueillir, enregistrer et exposer des artefacts, des

méthodes de travail et des compétences traditionnelles des hommes et des femmes, des témoignages et d'autres richesses traditionnelles portant sur le mode de vie des groupes inuit de Baker Lake;

- fournir un endroit où les aînés pourront se réunir et enseigner aux jeunes et aux moins jeunes le mode de vie traditionnel, et leur transmettre leur connaissance des techniques traditionnelles;
- établir un endroit où l'on pourra voir la culture et les activités traditionnelles, de manière à attirer les touristes;
- créer de l'emploi pour les Inuit dans le domaine de la recherche, de la conservation,

de l'enseignement et de la gestion de collections, de même que dans le tourisme lié au Centre même;

- promouvoir l'autonomie et accroître l'estime de soi chez les Inuit de Baker Lake.

En 1996, on a terminé les travaux de planification de l'aménagement intérieur et de mise à jour de la vieille salle communautaire, et ce grâce à l'aide financière et technique de la Division de la culture et du patrimoine du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des T.N.-O. Les travaux d'aménagement du Centre patrimonial de Baker Lake sont un projet collectif réunissant la collectivité, la Division de la culture et du patrimoine, et

Patrimoine canadien.

Les programmes du Centre patrimonial s'adresseront aux résidents, aux touristes et aux visiteurs de Baker Lake, aux chercheurs indépendants et aux organismes patrimoniaux. Le but premier du Centre sera de voir à ce que le savoir des aînés soit préservé grâce à la fabrication d'objets traditionnels et à l'enregistrement du savoir traditionnel. Ces objets traditionnels – les *qajaq* (kayak), les vêtements en peau de caribou, les structures, les *qamutiik* (traîneaux) et les outils – seront exposés à la galerie du Centre patrimonial ou à l'extérieur du Centre.

En 1996, le Comité du musée a coordonné des projets visant à construire un *qajaq* traditionnel du style de la rivière Kazan et à fabriquer des vêtements en peau de caribou, pour les exposer par la suite dans le Centre patrimonial, une fois les rénovations complétées. Le projet, dirigé par des aînés de la communauté, a été mené à terme par des élèves. L'aide financière pour ces projet est venue de Développement des ressources humaines Canada et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. L'enregistrement du projet sur magnéscope sera achevé avec la collaboration de la *Inuit Broadcasting Corporation*.

Le but immédiat du Comité du musée de Baker Lake est de préparer et d'installer de nouvelles expositions dans le Centre patrimonial rénové avant l'ouverture officielle, en août 1997.

Le personnel du Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles continue d'appuyer le Comité du musée en l'aidant à la planification et en fournissant son aide technique pour la préparation des expositions, le fonctionnement général du Centre, et la création de programmes publics pour le Centre patrimonial.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Centre patrimonial de Baker Lake, prière de

s'adresser à :

Joan Scottie
Coordonnatrice
Comité du musée de Baker Lake
Hameau de Baker Lake
C.P. 149
Baker Lake (T.N.-O.)
XOC OAO
Tél. : (819) 793-2598
Télé. : (819) 793-2509

Ressources, Faune et Développement économique - Parcs et tourisme

Île Beechey

L'île Beechey est un îlot situé au large de l'extrémité sud-ouest de l'île Devon, à quelque 80 km à l'est de Resolute. On y trouve des tombes, un monument et d'autres richesses historiques rattachées à la funeste expédition de Sir John Franklin et à l'entrepôt installé par la suite pour aider les personnes lancées à la recherche de l'explorateur. Il a été proposé d'y installer un petit parc historique. La collectivité a choisi de ne pas inclure l'île dans le cadre des négociations sur les revendications territoriales du Nunavut, de sorte qu'on puisse y créer éventuellement un parc historique. Après que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada eut étudié la question, le ministère du Patrimoine canadien a déclaré, en 1994, que les divers camps, entrepôts, cairns et autres richesses historiques de l'île Beechey sont, individuellement et collectivement, d'une importance historique nationale. Une nouvelle photo aérienne de l'île a été prise en 1995. Au cours de l'année qui vient, un sondage sera organisé dans la collectivité et dans la région pour savoir s'il existe un soutien suffisant pour poursuivre la création d'un parc historique territorial.

La chute Bloody

La chute Bloody, sur la rivière Coppermine, est située à 15 km en amont de la localité de Kugluktuk

(Coppermine). À cet endroit, la pêche à l'omble chevalier est particulièrement importante en automne, ce qui explique la richesse du patrimoine archéologique qui s'y est constitué sur plus de deux millénaires. C'est en raison de ces ressources archéologiques que la chute Bloody s'est vu accorder le statut de lieu historique national en 1978. Cette mesure, qui reconnaît l'importance historique du lieu, n'a pas été accompagnée d'une cession des terres.

Les membres des expéditions de canot et de descente de rapides qui fréquentent la rivière Coppermine sont nombreux à camper à la chute Bloody. D'autre part, les résidents de la collectivité utilisent de plus en plus cette région. La pêche y est particulièrement importante et perpétue une tradition.

Compte tenu de l'utilisation croissante de la région et des préoccupations que cela suscite quant au risque pour les richesses naturelles et culturelles, des représentants de la collectivité et du ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique (RFDE) ont participé à l'aménagement du parc à la chute Bloody. On a préparé en 1995 un plan directeur conceptuel pour le parc, qui a été approuvé par la collectivité. Tout au long du processus, un sondage et des réunions tenues dans la collectivité ont contribué à cerner les principaux points dont il faut tenir compte. Trois principaux objectifs ont été cernés, soit : protéger les sites archéologiques; faire en sorte qu'on ne laisse pas de déchets dans cette région; limiter l'impact de l'utilisation des véhicules tout-terrain en sélectionnant et en améliorant une route bien définie. Les aménagements sont restés à un niveau minimal. En effet, on a construit des toilettes extérieures, des contenants à ordures et des tables de pique-nique. On poursuit les

travaux de conception de la route pour les véhicules tout-terrain. Le ministère du Transport participera à l'aménagement de la portion de la route à l'extérieur du parc. On prévoit également d'autres travaux de conception des installations et des supports d'interprétation.

Ljiraliq (Meliadine)

La rivière Meliadine se jette dans la baie d'Hudson à environ 5 km au nord de Rankin Inlet. Le projet de parc territorial s'explique par la beauté de la vallée, la présence de glaciers, un habitat faunique important et d'impressionnants sites de la culture Thulé.

Le Conseil de hameau de Rankin Inlet s'est déclaré en faveur du projet en mars 1990 et a constitué un comité du parc qui doit travailler au projet, en collaboration avec le personnel de RFDE. Des séances continues de consultation publique auprès de la collectivité ont eu lieu, avec RFDE, le comité des Parcs et des représentants du hameau. En 1992, on a terminé un plan directeur conceptuel pour le parc.

Le transfert des terres en bloc par la collectivité a été approuvé en 1994; il inclut maintenant la région du parc. Avant cette date, les terres avaient été réservées aux fins de parc territorial.

L'aménagement du parc est maintenant en cours. On a terminé la réfection de la route qui mène au parc. De même, l'administration du hameau remplacera les panneaux d'interprétation au site Thulé et tracera les limites du parc. Cet hiver, on fabriquera des installations, par exemple un abri pour les aînés, des tables de pique-nique, des toilettes extérieures et des panneaux de signalisation, et on les installera au printemps 1997.

Katannilik

La réserve de parc Katannilik, dans le sud de l'île de Baffin, près de Lake Harbour, couvre une superficie d'environ 1 269 km²,

presque entièrement situés dans le bassin hydrographique de la rivière Soper. En 1991, on a préparé le plan directeur du parc, et les terres ont été cédées au gouvernement territorial en 1995 pour qu'on y établisse un parc. Le parc offrira des possibilités de loisirs aquatiques, notamment la descente en eaux vives, le canot et le kayak, ainsi que des possibilités de randonnée pédestre, de ski de fond et de promenade en motoneige.

Plusieurs petites installations ont été construites dans le parc en 1994, en vue surtout de parer aux préoccupations liées à la sécurité publique et de limiter les incidences du camping sauvage et d'autres activités touristiques.

En 1995, on a commencé à Lake Harbour la construction d'un nouveau bâtiment qui sert à la fois de centre d'information touristique et de base pour le parc. Ce projet a été mené à terme de concert avec la restauration de la maison de Dewey Soper et de l'entrepôt, qui servira aux arts et à l'artisanat. Les travaux de conception des expositions au centre d'information touristique sont presque terminés, et les expositions y seront aménagées avant l'été 1997.

On a par ailleurs publié en 1995 un guide des rivières à l'intention des amateurs de canot et de descente de rapides. Il s'agit d'un complément au guide des sentiers préparé une année plus tôt. Ce dernier est maintenant disponible en français, en anglais, en inuktitut et en allemand.

Mallikjuaq (île Mallik)

Située juste au nord de Cape Dorset, Mallikjuaq (l'île Mallik) comprend plusieurs sites de la culture Thulé et d'excellents points de vue panoramiques sur les nombreuses îles et le littoral du sud-ouest de l'île de Baffin. Une étude de faisabilité réalisée en 1991 recommandait qu'on continue à demander le statut de parc pour l'île, en insistant surtout sur les ressources et les activités cul-

turelles. En 1992, des études archéologiques et d'interprétation ont été réalisées et des plans élaborés en vue de l'aménagement d'un sentier de randonnée. Un projet d'histoire orale et une étude sur les toponymes ont été réalisés en 1993. Parallèlement à des travaux archéologiques effectués en 1994, on a reconstruit une hutte de terre Thulé.

De même, RFDE a acquis l'ancien bâtiment de la *Baffin Trading Company*. Ce bâtiment, qu'on a déménagé puis restauré, servira de centre d'information touristique pour le parc. La conception des expositions est terminée et on devrait les fabriquer puis les aménager d'ici mars 1998.

On a également publié l'an dernier un guide du parc en anglais et en inuktitut.

Mont Pelly

Le mont Pelly est situé à environ 15 km à l'est de Cambridge Bay. Les rapports sur le tourisme des dernières années ont souligné l'importance du mont Pelly sur le plan du tourisme, du fait notamment de sa proximité de Cambridge Bay, de son paysage de montagnes et de lacs, ainsi que de sa faune arctique, composée notamment de cygnes siffleurs, de labbes et de bœufs musqués. Bien que le mont Pelly ne soit accessible que par une route en gravier étroite, c'est déjà la destination la plus importante pour les activités d'une seule journée proposée par les organisateurs locaux qui souhaitent donner aux visiteurs une vue d'ensemble de la région de Cambridge Bay.

Un plan directeur conceptuel a été réalisé en 1993, et la collectivité souhaite que le parc soit établi. Il y a eu cependant certaines difficultés au moment d'acquérir les terres nécessaires. Le parc projeté couvre une superficie de 1 570 hectares. Sur ce total, environ 500 hectares appartiennent à la municipalité de Cambridge Bay et peuvent facilement être

disponibles pour les besoins d'un parc. Mais, les 1 000 hectares restants sont situés à la périphérie de la réserve du ministère de la Défense nationale. Cette réserve, dans laquelle le gouvernement des États-Unis possède également des intérêts, couvre au total environ 139 700 hectares. Le parc projeté représente 0,8 p. 100 de l'ensemble de la réserve militaire. Jusqu'à présent, les efforts déployés pour acquérir le terrain en question en vue de l'établissement du parc n'ont pas porté leurs fruits.

Cependant, en préparation pour le règlement des questions territoriales, RFDE a mis sur pied en 1996 un projet d'étude archéologique et un inventaire biophysique sur le secteur du parc proposé. Le projet comprend également des entrevues sur l'histoire orale, principalement auprès d'ainés de l'endroit. Les renseignements ainsi recueillis serviront à la gestion du parc et à l'établissement d'un programme d'interprétation.

La première tranche des renseignements recueillis a été présentée à la collectivité à la fin de novembre, dans le cadre d'exposés dans les écoles, puis devant la collectivité dans son ensemble. Le tout a été suivi d'un festin communautaire.

Des plans sont également en cours pour l'installation d'une enseigne annonçant le projet de parc au mont Pelly, et ce pour encourager les résidents et les visiteurs à faire preuve de précaution et à respecter les lieux.

Le passage du Nord-Ouest et l'expédition de Sir John Franklin

Il ne s'agit pas ici de créer un parc au sens traditionnel mais de tenter d'élaborer des récits à des fins d'interprétation pour plusieurs localités et lieux et de fondre ces éléments en un tout susceptible d'intéresser diverses personnes ou divers organismes qui étudient les possibilités de croisières et d'autres activités touristiques dans l'Arctique.

Les deux sous-thèmes connexes les plus importants à cet égard sont la recherche du passage du Nord-Ouest par les Européens et les recherches menées par plusieurs expéditions désireuses d'élucider la disparition de l'expédition de Sir John Franklin.

Parmi les lieux en cause, il y a l'île Beechey, au large du sud-ouest de l'île Devon où l'expédition de Franklin a hiverné en 1845-1846; Port Leopold dans l'île Somerset, où la première expédition de recherche a hiverné en 1848-1849; ainsi que le cap Hotham et la baie Assistance, près de Resolute, où les expéditions de recherche se sont rendues au début des années 1850. Cambridge Bay et Gjoa Haven sont des lieux associés à l'expédition Amundsen, qui a réussi à franchir le passage du Nord-Ouest de 1903 à 1906. Pour ces endroits, on s'efforcera de coordonner l'identification, la protection et l'interprétation des lieux associés aux thèmes du passage du Nord-Ouest et de l'expédition Franklin.

À Gjoa Haven, le parc historique du Passage-du-Nord-Ouest, ouvert en 1988, fait partie de cet aménagement. La signalisation le long du sentier pédestre qui traverse le village, de pair avec l'exposition au complexe du hameau, met l'accent sur l'exploration d'Amundsen et le temps qu'il a passé dans la collectivité.

À Cambridge Bay, le *Bay Maud* d'Amundsen, qui a sombré près de l'emplacement d'origine du village, fait l'objet d'études menées par le *Vancouver Maritime Museum*, à titre de composante historique de leur projet sur le Passage du Nord-Ouest. Le navire de la GRC, le *St-Roch*, fait aussi partie du projet et est représenté graphiquement au centre d'accueil de la côte arctique à Cambridge Bay (voir aussi Projet de recherche Utkuhiksaliik, à la page 17.)

Parc territorial Sylvia Grinnell, à Iqaluit

Il s'agit d'un parc situé à Iqaluit où les visiteurs et les résidents peuvent profiter facilement du paysage

arctique. On compte dans le parc de nombreux points d'intérêt historique et archéologique. La région était traditionnellement utilisée pour la pêche dans les rapides. Le parc est équipé d'un abri-cuisine, de toilettes extérieures, de plates-formes pour tentes et de plusieurs aires de pique-nique.

En 1991, un plan cadre recommandait qu'on établisse un lien entre le parc et le parc historique Qaummarviit (situé sur un lieu de campement inuit datant de 1700 à 1800 av. J.C.) Le plan prévoyait l'agrandissement du parc Sylvia Grinnell pour inclure le terrain entre les deux parcs. Le conseil a tenu un certain nombre de réunions officielles, de même que des réunions informelles dans la collectivité, tout au long du processus de planification cadre.

Le contrat pour l'élaboration d'un plan d'ensemble pour le parc et le plan détaillé pour toutes les installations du parc (y compris les emplacements de camping, les sentiers, les abris d'urgence, les promenades et les points de vue) est maintenant terminé. L'été dernier, on a agrandi l'aire de stationnement, installé des enseignes et aménagé un observatoire. En 1997-1998, on poursuivra le programme quinquennal de construction, y compris l'aménagement des sentiers, l'aménagement paysager et la construction de toilettes.

Rivières du patrimoine canadien

La rivière Coppermine

La rivière Coppermine se jette dans le golfe Coronation à Kugluktuk (Coppermine), après avoir traversé la forêt boréale et la toundra. En janvier 1991, une étude a été entreprise afin d'obtenir pour la rivière Coppermine le statut de rivière du patrimoine canadien. Toutefois, le projet a été reporté en attendant les résultats d'une étude entreprise par la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest à propos de la construction éventuelle

d'une centrale hydroélectrique à la chute Bloody. La Société d'énergie a conclu, en octobre 1992, qu'il n'était pas possible d'aménager une centrale hydroélectrique à cet endroit. Le gouvernement des T.N.-O., se fondant sur la valeur patrimoniale de la rivière et sur les possibilités de loisirs remarquables qu'elle offre, est intéressé à poursuivre les discussions en vue d'obtenir pour la rivière Coppermine le statut de rivière du patrimoine. Mais, avant de prendre toute autre mesure, on attend le soutien de la collectivité.

Gouvernement du Canada - Patrimoine canadien - Parcs Canada

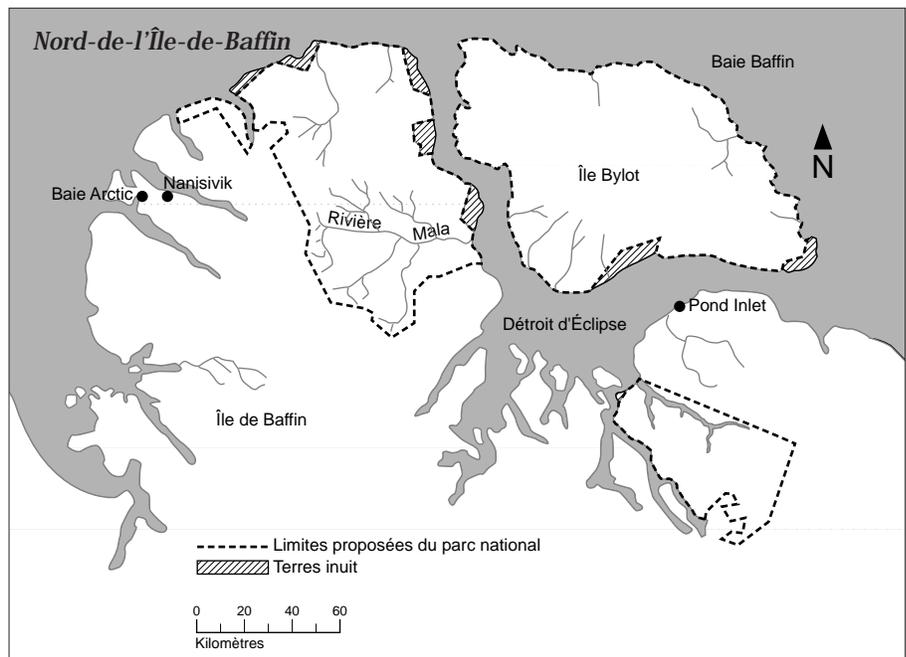
Parcs nationaux

Parcs nationaux d'Auyuittuq, de l'Île-d'Ellesmere et du Nord-de-l'Île-de-Baffin

L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) exige que le gouvernement et les Inuit concluent une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI) avant l'établissement d'un parc national sur les terres conférées au Nunavut. À l'origine, les dates limites de l'ERAI, telles qu'elles sont indiquées dans l'ARTN, étaient juillet 1995 pour les réserves de parc national de l'Île Ellesmere et d'Auyuittuq, et juillet 1996 pour le parc proposé du Nord-de-l'Île-de-Baffin. L'ARTN a maintenant été modifié, et la nouvelle date limite des trois ERAI est maintenant juillet 1997.

Une seule ERAI couvrira les trois parcs, mais toute disposition spécifique à chacun des parcs fera l'objet d'articles distincts. Certains articles de l'ERAI seront uniques pour le parc du Nord-de-l'Île-de-Baffin, parce que ce parc comprendra la majeure partie du Refuge d'oiseaux de l'île Bylot. Le régime de conservation pour le Refuge demeurera en vigueur après l'établissement du parc national.

Le gouvernement du Canada est représenté aux négociations par un



représentant de Parcs Canada, nommé par la ministre du Patrimoine canadien. Les Inuit du Nunavut sont représentés par la *Qikiqtani Inuit Association* (QIA, connue autrefois sous le nom de *Baffin Region Inuit Association*). À la demande du gouvernement fédéral et des Inuit, le gouvernement des T.N.-O. a accepté de faire partie des négociations.

Bien que le gouvernement et les Inuit se soient rencontrés pour la première fois en vue de négocier l'ERAI en mars 1995, les négociateurs inuit ont voulu avoir un peu de temps pour préparer leur prise de position. Les parties ne sont rencontrées à nouveau qu'en janvier 1996, et à ce moment les Inuit ont déposé un document détaillé sur leur position quant à l'ERAI. Après que le gouvernement a déposé deux autres réponses au document de la QIA, les Inuit étaient d'avis que les parties s'éloignaient de plus en plus d'une entente. C'est pourquoi les parties se sont rencontrées en septembre et ont accepté de modifier le processus de négociateurs. Au lieu d'échanger des documents provisoires longs et officiels et d'y soumettre des réponses, les négociateurs

Inuit et gouvernementaux vont s'engager dans des discussions libres et ouvertes, et ils vont rédiger ensemble un brouillon d'ERAI. Depuis lors, les parties se sont rencontrées plus souvent, et les négociations progressent.

Certains points difficiles sont encore à résoudre, mais les parties espèrent que le nouveau processus de négociation leur permettra de conclure l'ERAI d'ici juillet 1997.

Le Nord de l'île Bathurst (Tuktusiuqvaluk)

Dans l'Extrême-Arctique, Parcs Canada collabore avec la population de Resolute, le gouvernement des T.N.-O., les organismes inuit et d'autres ministères du gouvernement fédéral en vue d'évaluer la possibilité d'établir un parc national à Tuktusiuqvaluk (nord de l'île Bathurst).

Le nord de l'île Bathurst représente bien la géologie, la topographie, la végétation et la faune de la région naturelle de l'ouest de l'Extrême-Arctique. Il revêt aussi une importance particulière pour le caribou de Peary, une espèce menacée d'extinction qu'on trouve uniquement dans les îles arctiques canadiennes. En raison des rudes hivers, la population de

caribous de Peary a chuté considérablement au cours des deux dernières années. Un des principaux territoires de mise bas de cette espèce se trouve dans le nord de l'île Bathurst. L'établissement d'un parc national aiderait à protéger cet habitat essentiel.

En octobre 1996, avec l'appui de la collectivité, du gouvernement des T.N.-O. et de la *Qikiqtani Inuit Association*, le Premier ministre du Canada a annoncé que les terres nécessaires à l'établissement du parc étaient protégées contre les projets d'exploitation et d'aménagement, en vertu de la *Loi sur*

les terres territoriales, empêchant ainsi l'introduction des intérêts d'une tierce partie pour les trois prochaines années. Durant cette période, on prévoit terminer les études techniques nécessaires pour déterminer la faisabilité du parc, et les négociations en vue de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI) pourront commencer.

L'île Bathurst se trouve à côté de la Petite île Cornwallis, où se trouve la mine Polaris, la mine de métaux de base la plus septentrionale au monde. Les réserves de la mine de plomb et de zinc Polaris diminuent, et l'entreprise explore la

région pour tenter de mettre au jour de nouvelles réserves pour prolonger la vie de la mine. En 1995, des géologues de la Commission géologique du Canada (CGC) ont découvert un nouveau dépôt de plomb et de zinc sur l'île Bathurst (au sud de la région proposée pour le parc). Des rapports préliminaires sur l'évaluation des ressources minérales et énergétiques (ERME) préparés par la CGC montrent que certains secteurs du nord de l'île Bathurst, dont certains se trouvent à l'intérieur des limites envisagées pour le parc, ont un potentiel très élevé de minéralisation de plomb et de zinc. Au nord-

Forêt fossilisée

La forêt fossilisée située du côté est de l'île Axel Heiberg, dans les T.N.-O., au sud-ouest de la réserve de parc national de l'Île Ellesmere, a été découverte en 1985 par le D^r B.D. Ricketts, de la Commission géologique du Canada. Le D^r Ricketts a trouvé sur place des souches, des grumes, des fragments de bois et des couches de feuilles mortes, y compris des feuilles, des graines et des cônes bien conservés. Ce qui est absolument fascinant, c'est que les fossiles végétaux de 40 millions d'années ne sont presque pas minéralisés.

Le site est maintenant considéré d'importance internationale, car il indique clairement une aberration climatique. En effet, il y a 40 millions d'années, la région était chaude et recouverte d'arbres bien adaptés aux conditions climatiques chaudes et humides, et ce en dépit de leur proximité du pôle. La forêt a fait l'objet de nombreuses études académiques, et plusieurs publications décrivent les espèces végétales qu'on y a trouvées, de même que les caractéristiques géologiques détaillées de l'endroit.

En 1986, l'Institut canadien de conservation (ICC) s'est intéressé à la forêt lorsqu'on s'est rendu compte que les spécimens prélevés se détérioraient rapidement. On a mis au point nombre de procédures de conservation novatrices pour préserver les feuilles, les cônes et la matière ligneuse. Ayant relevé dans la région plus de 1000 souches et tracé une carte topographique de courbes à niveau, des scientifiques de ICC ont noté que la surface du site s'érodait de manière naturelle à raison de 0,4 cm par année. À l'époque, personne ne savait combien de temps le site persisterait.

Le nombre croissant de visiteurs n'a fait qu'accroître les risques pour le site. On y a commis des actes de vandalisme; entre autres choses, on a écrit des obscénités sur le sol. Des hélicoptères se sont posés dans les secteurs les plus fragiles. Certains dépôts ont été explorés et lacérés. Des fossiles irremplaçables ont été utilisés pour faire du feu.

L'ICC tente de faire échec à ces problèmes. Un groupe d'agences fédérales et territoriales a été mis

sur pied pour obtenir pour le secteur un statut d'aire protégée. Le but à long terme serait d'obtenir un statut de monument du patrimoine mondial. On prépare à l'intention des visiteurs un dépliant décrivant le site et expliquant comment se comporter pour qu'on puisse continuer d'observer ce phénomène naturel, sans l'endommager.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le bulletin n° 403, 1991, de la Commission géologique du Canada, préparé par R.L. Christie et N.J. McMillan. On peut également s'adresser à :

David Grattan

Chef de service

*Processus de conservation et
recherche de matériel*

*Institut canadien de conservation
1030, chemin Innes*

Ottawa (Ontario) K1A 0M5

Tél. : (613) 998-3721

Télec. : (613) 998-4721

Courriel :

avid_grattan@pch.gc.ca

ouest de l'île Bathurst se trouve le bassin de Sverdrup, qui contient d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel. L'île Bathurst fait partie des plans du corridor de transport de cette ressource. En 1996, des géologues de la CGC ont poursuivi leurs travaux sur l'ERME du parc proposé.

Également en 1996, une équipe d'archéologues a procédé à une étude archéologique des sites à l'intérieur ou à proximité du parc proposé. Ils ont relevé vingt sites remontant à plus de 4 500 ans, ce qui montre que les humains utilisent et occupent depuis longtemps le secteur du parc proposé, et ce malgré qu'il se trouve en bordure de la banquise polaire.

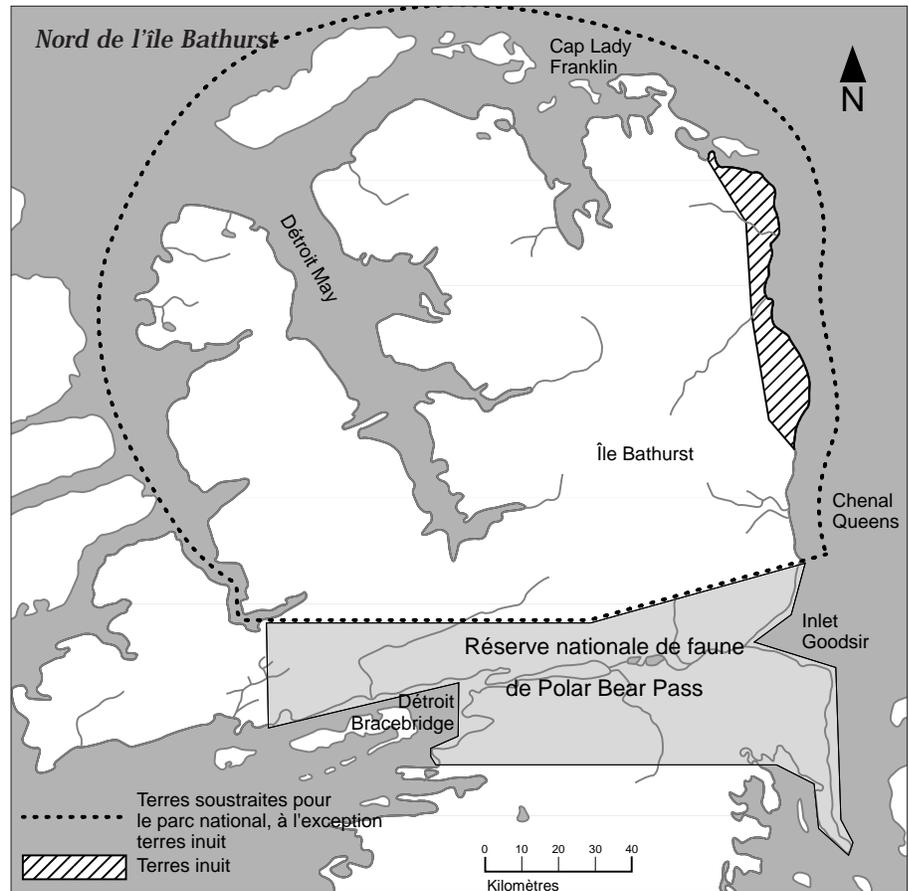
En 1997, Parcs Canada continuera de travailler avec la population de Resolute et avec d'autres ministères pour terminer l'étude de faisabilité. On continuera de travailler sur la *Bathurst Island Inuit Knowledge Study*, en interviewant des chasseurs et des aînés qui connaissent l'île. On proposera des limites pour le parc, et on les évaluera.

Les négociations en vue de l'Étude des répercussions et des avantages pour les Inuit pourraient commencer dès que les études techniques seront terminées.

La baie Wager (*Ukkusiksalik*)

Dix-huit ans après qu'on a soumis le projet du parc national de la baie Wager, on a soustrait en septembre 1996, et ce en vertu de la *Loi sur les terres territoriales*, les terres devant former le parc.

Le retrait des terres constitue une étape importante du processus d'établissement du parc, car il sert à «bloquer» les terres, dans ce cas-ci tout le bassin hydrographique de la baie Wager, et à protéger la région en attendant la fin des négociations en vue de la création du parc. Le retrait des terres empêche que de nouveaux aménagements et de nouvelles exploitations ne créent un conflit et ne nuisent à la création du futur

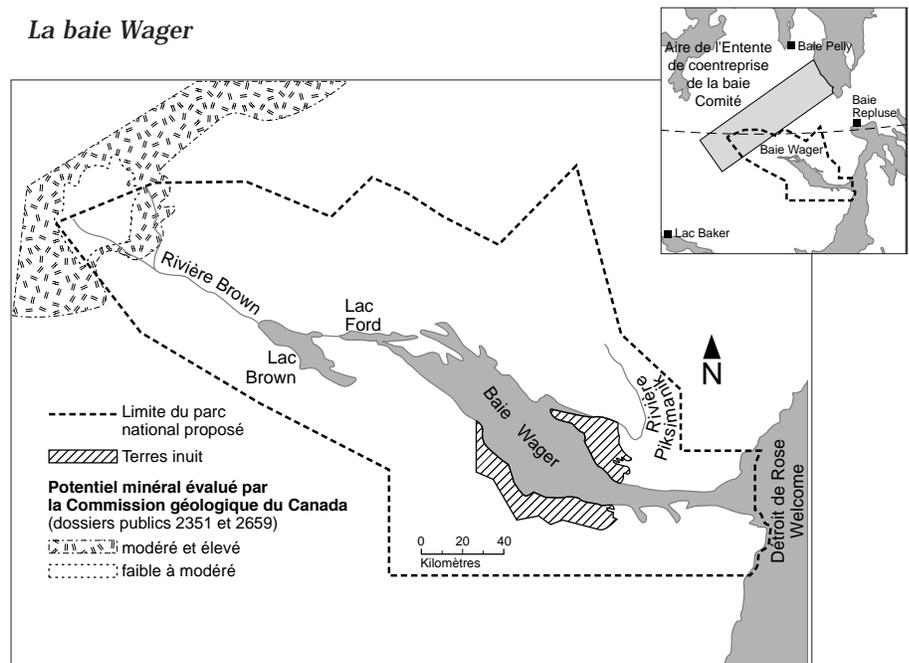


parc national.

Le retrait des terres a eu lieu deux ans après les consultations communautaires. Au printemps de 1996, les conseils de hameau de

cinq agglomérations concernées, soit ceux de Repulse Bay, de Coral Harbour, de Chesterfield Inlet, de Baker Lake et de Rankin Inlet, ont adopté des motions indiquant à la

La baie Wager



Kivalliq Inuit Association (KIA) qu'ils appuyaient le concept d'un parc national à la baie Wager. La KIA, en retour, en adopté une résolution appuyant l'idée d'un parc national, indiquant qu'elle voulait entamer les négociations en vue de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI) et que les terres devraient être soustraites pour la durée des négociations.

C'est en 1978 qu'on a proposé pour la première fois l'établissement d'un parc à la baie Wager. En 1980, les Inuit ont demandé que les consultations entourant le projet de parc soient reportées jusqu'à la fin des négociations sur les revendications territoriales du Nunavut. Au cours des années 1980 et au début des années 1990, Parcs Canada a mené diverses études préliminaires de faisabilité d'un parc à la baie Wager. On a mené des études sur les richesses végétales et animales, sur le sol, la topographie, le potentiel des richesses minérales et énergétiques, le potentiel hydroélectrique, les richesses archéologiques, les attentes touristiques, les pistes de randonnées pédestres, les risques potentiels pour les touristes et les traditions orales de la région.

Les rapports d'étude des ressources minérales et énergétiques préparés par la Commission géologique du Canada (dossiers publics 2351 et 2659) révèlent des secteurs ayant un potentiel minéral allant de modéré à élevé, pour le nickel et le cuivre, de même que des secteurs ayant un potentiel élevé pour l'or et la stéatite, à l'extrémité ouest du secteur du parc proposé, dans des massifs rocheux qu'on appelle la zone de ceinture de la baie Comité. Des entreprises spécialisées dans l'exploration travaillent actuellement dans cette zone de ceinture, à l'extérieur du secteur du parc proposé.

Deux études liées à la baie Wager sont en cours. Dans le premier cas, des contractuels à l'em-

ploi de Parcs Canada étudient le potentiel touristique global de l'ouest de la région de la baie d'Hudson. L'étude couvre tout le Keewatin et le nord du Manitoba, et touche le nouveau parc national situé près de Churchill, le parc national Wapusk, les lieux historiques nationaux dans la région de Churchill/York Factory, les deux nouveaux lieux historiques et les rivières du patrimoine canadien dans le Keewatin, et le projet de parc national de la baie Wager. Les chercheurs se pencheront également sur les secteurs de conservation proposés par les administrations territoriale et municipales faisant partie de la région étudiée.

Dans le second cas, il s'agit de la suite des entrevues commencées en 1991-1992 en vue de recueillir des témoignages. En juillet et en août 1996, le personnel de Parcs Canada, des contractuels et six aînés inuit et leur famille sont allés à la baie Wager, là où les aînés avaient vécu et où ils avaient voyagé durant leur jeunesse. C'est ainsi que des représentants de trois ou quatre générations d'Inuit ont voyagé ensemble, ont campé, chassé et pêché là où leurs ancêtres étaient passés jadis. Quarante-cinq Inuit ont participé à l'activité conçue pour recueillir d'autres témoignages sur les endroits importants pour les aînés. On a noté les toponymes inuktitut locaux et cerné certains secteurs qui pourraient faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la gestion du futur parc. On a produit des documents audio et vidéo de l'activité.

Parcs Canada et la KIA ont accepté d'entamer les négociations en vue de l'ERAI. Parmi les points dont il faut discuter, mentionnons : les limites définitives du parc, l'accès aux ressources minières par le parc, l'accès aux sources de stéatite, et l'établissement de camps avant-poste. Les négociations sont prévues pour l'hiver 1997, et devraient durer deux ans.

Lieux historiques nationaux

Lieu historique national de la Traversée des Caribous à l'Automne/lieu historique national Arvia'juaq

En 1995, le ministre du Patrimoine canadien a déclaré que le Lieu historique national (LHN) de la Traversée des Caribous à l'Automne et le LHN Arvia'juaq étaient d'importance nationale. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé à la Ministre de faire en sorte que le personnel de Parcs Canada retourne consulter les collectivités pour savoir comment on pourrait inaugurer ce site de manière élogieuse pour les gens de Baker Lake (de la Traversée des Caribous à l'Automne) et d'Arviat (Arvia'juaq).

Les consultations ont commencé en janvier 1996 avec les comités consultatifs locaux de planification. Depuis lors, Parcs Canada travaille avec le comité sur le lieu historique Harvaqtuuq, à Baker Lake, et le comité de planification d'Arvia'juaq, à Arviat, pour l'élaboration de plans de gestion pour les sites. Les plans de gestion doivent être terminés d'ici juin 1997. On travaille actuellement à l'élaboration d'un énoncé de vision, d'énoncés d'intégrité commémoratifs et de documents contenant des questions et des propositions. Les plans de gestion constitueront la base des ententes de partage des coûts entre Parcs Canada et les agglomérations de Baker Lake et d'Arviat.

Le comité du lieu historique Harvaqtuuq et le comité de planification d'Arvia'juaq ont préparé des documents décrivant les questions touchant la planification de la gestion et ce qu'ils proposent pour régler ces questions. On peut résumer ces documents, fort semblables, comme suit :

1. On devrait s'assurer que les artefacts archéologiques ne soient pas enlevés ni déplacés. Pour cela, il faudra peut-être superviser les visiteurs, les

- renseigner et appliquer les lois territoriales.
2. Seules les activités ayant peu d'effet sur les terres devraient être permises. Pour cela, il faudra peut-être élaborer une politique sur l'utilisation des terres, de concert avec la *Kivalliq Inuit Association*, de manière à désigner des sites de débarquement et des pistes, et exigeant que chacun ait recours à des techniques qui ont peu d'effets sur les terres.
 3. Les Inuit continueront d'utiliser le lieu historique pour la chasse et la pêche, mais les utilisateurs devraient respecter les valeurs et les politiques en vigueur au lieu historique. Il ne faudrait ériger aucune structure permanente.
 4. On devrait interpréter les lieux pour le bénéfice des résidents et des visiteurs, et ce sur les lieux. On pourrait confier cette tâche à des guides formés à cet effet. Ces guides pourraient travailler dans les écoles et dans les centres d'information touristique, faire des exposés, présenter des vidéos, publier de l'information sur Internet ou dans des imprimés.
 5. Il faudrait poursuivre le programme de recherche pour s'assurer que les données sur l'histoire et la culture des lieux historiques d'Arvia'juaq et de la Traversée des Caribous à l'Automne soient exactes et à jour. Il faudrait que la recherche porte, entre autres, sur l'inventaire des lieux archéologiques de la région; l'enregistrement de l'histoire orale; l'enregistrement des toponymes traditionnels et de la terminologie inuktitut; l'identification des pièces de collection des musées ou des archives qui portent sur l'histoire et la culture des lieux historiques.
 6. Un nombre limité de pourvoyeurs autorisés et certifiés devraient pouvoir exploiter la région, pour réduire au minimum les répercussions de l'industrie touristique sur

le territoire, et assurer la préservation de la valeur touristique du milieu.

7. Il faudrait que les lieux historiques soient gérés par les agglomérations d'Arviat et de Baker Lake. Les comités de gestion seraient responsables de l'élaboration des programmes, du choix et de la formation des pourvoyeurs et des guides, de la liaison entre Parcs Canada et les autres partenaires, et des consultations communautaires.
8. Les plans de gestion des lieux historiques d'Arvia'juaq et de la Traversée des Caribous à l'Automne constitueront la base des ententes de partage des coûts entre Arviat et Baker Lake, Parcs Canada et tout autre partenaire.

Projet de recherche Utkuhiksalik

En 1995, le comité du lieu historique Inniturliq de Gjoa Haven a proposé que le secteur d'Utkuhiksalik de la rivière Back devienne un lieu historique national. Ce secteur est renommé pour la pêche auprès de nombreux peuples de la région.

On a mené des travaux de recherche en archéologie et en histoire orale au cours du mois d'août 1995 à Akuat et à Itimnaarjuq dans la région Utkuhiksalik de la rivière Back. Les aînés utkuhiksalingmiut ont interprété les lieux historiques et mis en commun des noms de lieux, des histoires et des chants associés à la région. On a effectué des entrevues enregistrées sur vidéocassette. On a terminé la transcription des entrevues au début de 1997. La recherche sera présentée à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui décidera s'il faut en faire un lieu historique national.

Études du patrimoine culturel

Prospection archéologique à Maktaatujana, Réserve de parc national Auyuittuq

En juillet et en août 1996, l'archéologue des parcs du Nord et

des nouveaux parcs de Parcs Canada, le personnel du parc Auyuittuq et Tina Price, d'Iqaluit, ont mené des travaux de prospection archéologique à Maktaatujana, dans la réserve de parc national Auyuittuq, au sud-ouest de Broughton Island.

Avant les travaux sur le terrain, l'archéologue a rencontré le Conseil du hameau de l'île Broughton, le comité des aînés Sapputiit, la *Baffin Island Hunters and Trappers Organization*, et le Conseil consultatif de la réserve de parc national Auyuittuq pour discuter du projet, des renseignements sur l'emplacement des sites, de l'exploitation actuelle de l'aire d'étude, des ressources culturelles qu'on trouve sur le site et des noms inuktitut que portent ces caractéristiques.

L'objectif des travaux de prospection archéologique est de faire le relevé de nouveaux sites et d'évaluer l'état des sites déjà connus, de sorte qu'on suive la «santé» de ces richesses culturelles. On n'a procédé à aucune fouille et on n'a recueilli aucun artefact.

La plupart des sites visités sont des campements temporaires qui avaient été utilisés récemment. Le nom inuktitut *maktaatujana* signifie «là où il y a beaucoup de peaux de baleine». En automne, les gens de Broughton Island y font la chasse au narval et à d'autres mammifères marins. Les chercheurs ont également visité un site Thulé dont ils connaissaient l'existence.

En janvier 1997, l'archéologue a rencontré des groupes communautaires pour présenter son rapport provisoire, vérifier son information et discuter des résultats des travaux de prospection. Les données recueillies seront versées dans une banque de données servant à la gestion des richesses culturelles, de manière à offrir des renseignements à jour sur les richesses du site, les résultats des travaux d'évaluation et la vulnérabilité du parc, ce qui facilitera la gestion du lieu.

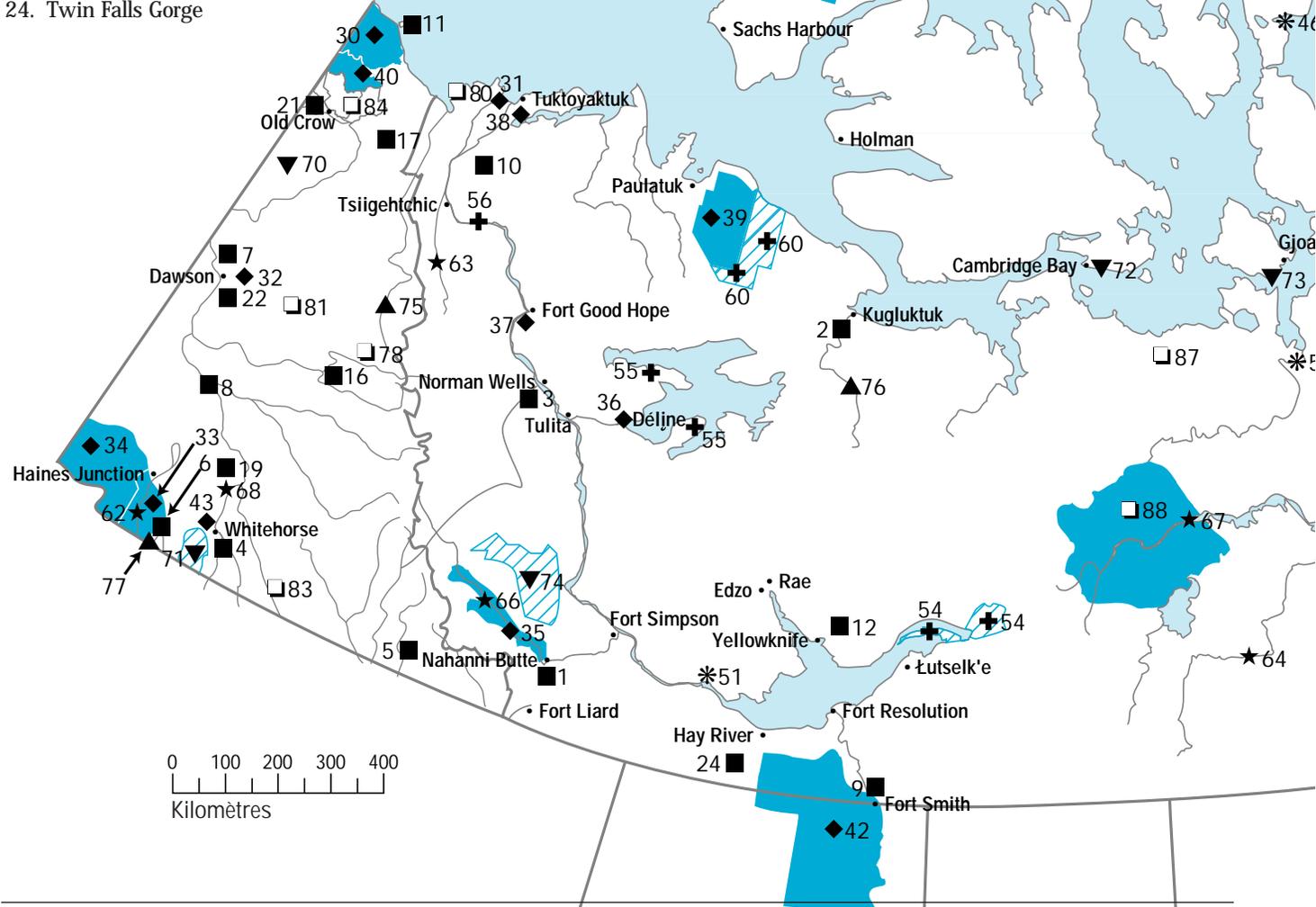
Yukon et Territoires du Nord-Ouest

■ Parcs, réserves de parc et lieux historiques territoriaux

1. Blackstone
2. La Chute Bloody
3. Sentier Canol/canyon Dodo
4. Canyon City
5. Sources de la rivière Coal
6. Dalton Post
7. Bureau de scierie de Dawson City
8. Fort Selkirk
9. Fort Smith Mission
10. Gwich'in
11. Île Herschel
12. Lac Hidden
13. Ijiraliq
14. Katannilik
15. Kekerten
16. Lansing Post
17. LaPierre House
18. Mallikjuaq
19. Relais Montague
20. Qaummaarviit
21. Rampart House
22. Sentier patrimonial Ridge Road
23. Sylvia Grinnel
24. Twin Falls Gorge

◆ Parcs nationaux (PN), réserves de parc (RPN), sites nationaux (SN) et lieux historiques nationaux (LHN)

25. Arvia'juaq (LHN)
26. Aulavik (PN)
27. Auyuittuq (RPN)
28. Île Ellesmere (RPN)
29. La Traversée des Caribous à l'Automne(LHN)
30. Ivavik (PN)
31. Kitigaryuit (LHN)
32. Klondike (LHN) - Dawson City
33. Kluane (PN)
34. Kluane (RPN)
35. Nahanni (RPN)
36. Vieux Fort Franklin et lieu de pêche Déljine (LHN)
37. Église Our Lady of Good Hope (LHN)
38. Pingo (site canadien)
39. Tuktut Nogait (PN)
40. Vuntut (PN)
41. Wapusk (PN)
42. Wood Buffalo (PN)
43. Yukon (LHN) - S.S. Klondike



* *Régions à l'étude*

- 44. Île Akpatok
- 45. Cap Searle et baie Reid
- 46. Baie Creswell
- 47. Île Digges
- 48. Baie Est
- 49. Forêt fossilisée
- 50. Îles du bassin Foxe
- 51. Lac Mills
- 52. Basses-terres Rasmussen
- 53. Utkuhiksalik

+ *Parcs nationaux et de lieux historiques nationaux proposés*

- 54. Bras est du Grand lac des Esclaves
- 55. Montagne Grizzly Bear et collines Scented Grass
- 56. Gwichya Gwich'in
- 57. Nord de l'Île de Baffin
- 58. Nord de l'Île Bathurst
- 59. Monts Torngat
- 60. Tuktut Nogait
- 61. Baie Wager

★ *Rivières et fleuves du patrimoine*

- 62. Alsek
- 63. Arctic Red
- 64. Kazan
- 65. Soper
- 66. Nahanni Sud
- 67. Thelon
- 68. Thirty-Mile (fleuve Yukon)

▼ *Projets de parcs territoriaux et de lieux historiques*

- 69. Île Beechey
- 70. Rivière Fishing Branch
- 71. Lac Kusawa
- 72. Mont Pelly
- 73. Passage du Nord-Ouest/expédition Franklin
- 74. Plateau Ram

▲ *Projets de rivières et de fleuves du patrimoine*

- 75. Bonnet Plume
- 76. Coppermine
- 77. Tatshenshini

□ *Autres aires de conservation*

- 78. Aire de protection de l'habitat du marécage Horseshoe
- 79. Réserve nationale de faune Igalirtuuq (projet)
- 80. Refuge d'oiseaux de l'île Kendall
- 81. Réserve faunique McArthur
- 82. Réserve nationale de faune Nirjutiqavvik
- 83. Réserve nationale de faune du delta de la rivière Nisutlin
- 84. Aire de gestion spéciale Old Crow
- 85. Réserve nationale de faune de Polar Bear Pass
- 86. Refuge d'oiseaux de l'île Prince-Léopold
- 87. Refuge d'oiseaux du golfe Reine-Maud
- 88. Réserve naturelle Thelon



Légende

- Parcs, réserves de parc et lieux de historiques territoriaux
- ▨ Parcs proposés
- ◆ Parcs nationaux, réserves de parcs, sites et lieux historiques nationaux
- * Régions à l'étude
- + Parcs nationaux et lieux historiques nationaux proposés
- ★ Rivières et de fleuves du patrimoine
- ▼ Projets de parcs et de lieux historiques
- ▲ Projets de rivières et de fleuves du patrimoine
- Autres aires de conservation

Recherche sur l'ours polaire dans l'ouest de la baie d'Hudson

Statistiques générales sur l'ours polaire

- Les populations d'ours polaires sont réparties dans tout l'Arctique et de manière relativement discontinue.
- Au Canada, on compte 13 populations totalisant environ 15 000 ours polaires.
- Les mâles pèsent entre 500 et 600 kg (1100 et 1300 lb) et atteignent leur taille adulte vers huit ou dix ans.
- Les femelles sont deux fois plus petites que les mâles, pesant environ de 200 à 300 kg (450 à 650 lb) et atteignant la taille adulte vers quatre ou cinq ans.
- Les ours polaires se nourrissent principalement de phoque annelé, bien qu'ils ne dédaignent pas à l'occasion le phoque barbu, le morse, le béluga et le narval.

Évolution biologique

- L'ours polaire se reproduit sur la banquise, en avril et mai, bien que l'ovule une fois fertilisé ne s'implante dans l'utérus et ne commence à se développer que vers la fin de septembre ou le début d'octobre.
- Les mâles et les femelles atteignent la maturité sexuelle à environ quatre ou cinq ans, mais la plupart des mâles ne se reproduisent que vers huit ou dix ans.
- Les oursons naissent entre la fin de novembre et le début de janvier, et pèsent à la naissance environ 0,6 kg (1,5 lb).
- La plupart du temps (dans 60 à 70 p. 100 des cas), la femelle donne naissance à deux petits,

mais la portée peut compter de un à quatre petits.

- Dans la plupart des régions, les petits restent avec leur mère jusqu'à l'âge de deux ans et demie, mais il arrive qu'ils ne la quittent qu'après trois ans et demie. Par ailleurs, dans l'ouest de la baie d'Hudson, les petits quittent leur mère dès l'âge de un an et demie.
- En milieu naturel, les mâles vivent plus de 20 ans, et les femelles, plus de 25 ans.

Suivi à long terme dans la baie d'Hudson (Pourquoi nous continuons de marquer des ours polaires, année après année)

À la baie d'Hudson, les ours polaires doivent passer de trois à quatre mois sur la côte chaque année, en raison de la fonte de la glace. Durant cette période, ils n'ont pas accès à leur principale source de nourriture, les phoques, et doivent donc jeûner ou vivre des réserves de graisse accumulées au cours de l'hiver et du printemps. Les femelles jeûnent durant huit mois; il s'agit là d'un des plus longs jeûnes chez les mammifères. N'importe quel facteur qui a un effet sur la durée de la période de gel et sur les phénomènes associés à la fonte et au gel aura de toute évidence un effet sur l'ours polaire. Ce dernier se trouve au sommet de la chaîne alimentaire, et il peut donc être un précieux indicateur de la santé de l'écosystème marin. Si la population d'ours est en santé, on peut supposer que le reste des éléments de la chaîne alimentaire le sont également. Par ailleurs, si les

populations d'ours polaires connaissent des problèmes de santé, il y a fort à parier qu'il y a un problème ailleurs dans l'écosystème.

Depuis le milieu des années 1960, mais tout particulièrement depuis la fin des années 1970, le Service canadien de la faune (SCF) suit l'état de santé, le taux de reproduction et le taux de survie des oursons chez les populations d'ours polaires de l'ouest de la baie d'Hudson. Bien que la population soit stable à environ 1200 à 1300 bêtes, l'état de santé des femelles et le taux de survie des oursons se sont détériorés depuis le début des années 1980. On n'en connaît toutefois pas la raison. Cet état de chose peut être imputable à une fluctuation environnementale normale qui se rectifiera d'elle-même, ou à un changement à plus long terme, par exemple au réchauffement planétaire. Le SCF croit qu'il est important de continuer de suivre cette population, parce que c'est la seule sur laquelle on possède suffisamment de données de base pour observer des changements ou des tendances.

Ian Stirling et Nick Lunn
Service canadien de la faune
Environnement Canada
5320, 122^e Rue Nord-Ouest
Edmonton (Alberta) T6H 3S5
Tél. : (403) 435-7349/7208
Télec. : (403) 435-7359
Courriel :

ian.stirling@ec.gc.ca
nick.lunn@ec.gc.ca

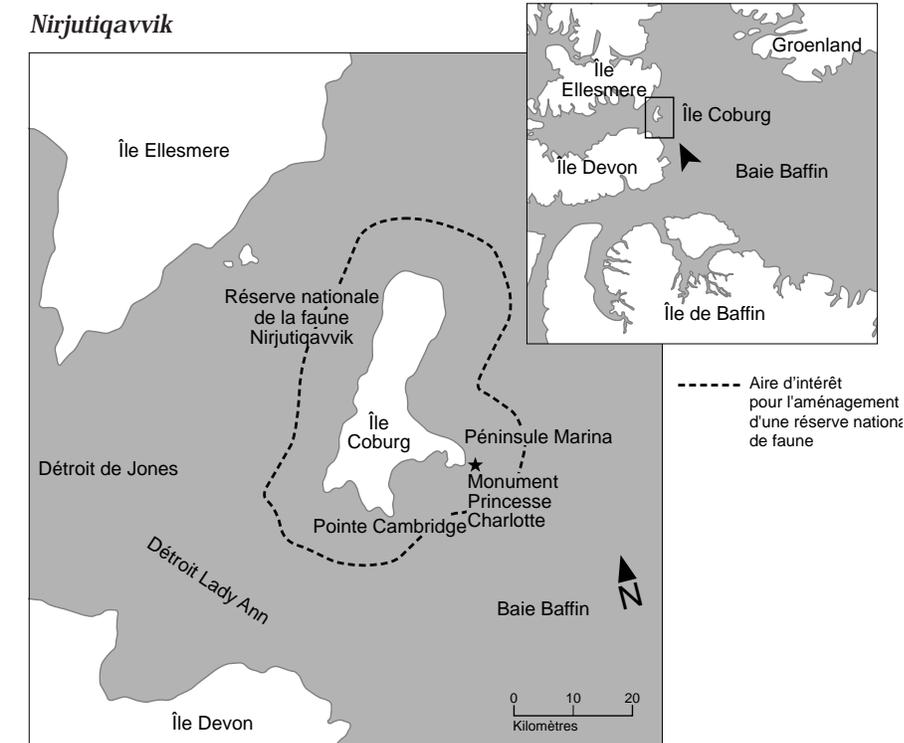
**Environnement Canada -
Service canadien de la faune -
Aires de conservation**

L'Entente sur les revendications territoriales du Nunavut (ERTN) consacre un chapitre entier aux aires de conservation, y compris aux réserves nationales de faune (RNF) et aux refuges d'oiseaux migrateurs administrés par le Service canadien de la faune (SCF). L'ERTN stipule notamment qu'on doit produire des plans directeurs pour toutes les aires de conservation dans un délai de cinq ans à partir de la ratification de l'Entente. Le SCF travaille actuellement aux plans directeurs et à des questions liées aux plans de deux de ces régions, décrites ci-après.

Nirjutiqavvik - Service canadien de la faune

L'île Coburg et les eaux qui l'entourent ont été déclarées Réserve nationale de faune (RNF) en août 1995. La RNF, située au large de la pointe sud-est de l'île Ellesmere, est une des plus importantes aires de nidification d'oiseaux de mer de l'Arctique canadien. Jusqu'à 385 000 marmettes de Brünnich, mouettes tridactyles, fulmars boréaux et guillemots à miroir nichent sur les falaises, sur la côte sud de l'île Coburg et sur le monument de la princesse Charlotte, une petite île située près de la colonie de l'île Coburg. La proximité de l'île Coburg par rapport aux ouvertures permanentes dans la banquise (polynies) dans la baie de Baffin et dans le détroit de Lady Ann fournit des sources de nourriture abondante aux oiseaux, et constitue un habitat intéressant pour l'ours polaire, le phoque annelé et le phoque barbu, le morse, le narval et le béluga en migration, ce qui en fait un site privilégié par les chasseurs.

En 1990, la communauté de Grise Fiord a exprimé son intention de protéger l'île Coburg et ses colonies d'oiseaux. La demande a reçu un excellent appui, et après deux années de consultation, on a entamé le processus législatif



devant mener à la création de la RNF. Depuis janvier 1996, un comité non officiel formé de représentants de Grise Fiord, du Service canadien de la faune (SCF) et du ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique des Territoires du Nord-Ouest travaillent à l'élaboration d'un plan de gestion pour la RNF. En réponse aux questions de la collectivité, le comité de gestion a chargé le SCF d'interdire l'accès à la RNF aux bateaux de croisière, du moins jusqu'à ce que le plan de gestion soit terminé. En 1997, la priorité consiste à tracer les grandes lignes du plan de gestion, à nommer les membres du comité de gestion, et à répondre aux exigences liées à l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit.

À l'été de 1996, le SCF a mené des études préliminaires sur les colonies d'oiseaux de mer, et le Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles a étudié les richesses archéologiques.

Nirjutiqavvik - Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles

Le mauvais temps a empêché l'équipe de recherche archéologique

d'aller au-delà des basses-terres au nord de la péninsule Marina, connue sous le nom de terre basse Northern Water, parce qu'elle a servi de base scientifique pour l'étude des polynies, dans le cadre du projet North Water. La saison clémente a été tellement brève qu'il a été impossible d'amener un hélicoptère pour procéder aux levés aériens. (Notre expérience nous porte à croire qu'à cette époque de l'année, le temps sur l'île Coburg est soit brumeux, soit ensoleillé et extrêmement venteux.) La majeure partie de la côte de l'île est bordée de glaciers infranchissables ou d'éboulis qui viennent se jeter dans la mer. C'est pourquoi on n'a pu faire que des levés à pied, et ce sur seulement une partie de l'île.

On a relevé cinq sites archéologiques sur la terre basse North Water : un site dorset, trois sites Thulé et un arrangement de pierres dont on ignore l'origine et l'utilité. On a signalé d'autres sites à l'extrémité nord de l'île et au cap Spencer.

Cette petite île, «ostentatoire et saisissante», occupe une place

importante dans l'histoire de l'exploration européenne, canadienne et américaine dans l'extrême Arctique. En effet, des explorateurs comme William Baffin (1616), John Ross (1818), Augustus Inglefield (1852), Otto Sverdrup (1904) et J.-E. Bernier (1906) l'ont soit visitée, soit relevée sur leurs cartes.

Baie de la Reine-Maud

En 1986, la Politique minière pour le Nord préconisait que le SCF revoie les limites de tous les refuges d'oiseaux des T. N.-O. Les travaux de révision se sont terminés en 1990. On recommandait, entre autres choses, une réduction de la superficie du Refuge d'oiseaux du golfe Reine-Maud (ROGRM), mais seulement après une évaluation exhaustive sur le terrain des populations aviaires du refuge.

De 1991 à 1994, le SCF a évalué l'habitat de la faune dans le ROGRM. Le rapport a été terminé en novembre 1995. Le SCF, conjointement avec des biologistes du ministère des Ressources renouvelables (gouvernement des T.N.-O.), a analysé cette étude et a recommandé que les limites nord soient modifiées pour réduire les dimensions du refuge d'oiseaux d'environ 10 p. 100, et que le refuge devienne une réserve nationale de faune (RNF). En modifiant les limites du refuge, on en exclue un secteur ayant peu de valeur pour la faune. Le changement de statut permettrait de protéger toutes les espèces de la faune et tous les habitats fauniques se trouvant à l'intérieur des limites, et pas seulement les oiseaux migrateurs. Ce changement permettrait également d'aligner le secteur de conservation avec les exigences de cogestion de l'ERTN.

La recommandation du milieu des biologistes nécessite l'appui des intérêts locaux et régionaux avant que le SCF ne procède aux changements. Le Conseil de gestion de la faune de Nunavut appuie

le changement de statut, sous réserve du résultat des consultations locales.

Le SCF et la *Kitikmeot Inuit Association* planifient actuellement des consultations communautaires sur l'avenir du ROGRM. Une fois les consultations terminées, on prendra les mesures appropriées face au refuge d'oiseaux, y compris la production d'un plan de gestion.

Nouvelles aires de conservation et aires à l'étude

Le SCF a circonscrit des lieux prioritaires où il est nécessaire de protéger des habitats fauniques essentiels. De plus, les collectivités ont nommé d'autres lieux qui devraient aussi être protégés par la législation du SCF. On trouvera ci-après les initiatives prises et les progrès faits depuis le dernier bulletin.

La baie Creswell

Les basses-terres fertiles qui entourent la baie Creswell, dans l'île Somerset, ont été circonscrites, au milieu des années 1970, comme un habitat important pour la nidification et le rassemblement des oiseaux de rivage et de la sauvagine. Le littoral de la baie Creswell est une région importante pour l'alimentation des oiseaux marins, mais aussi celle des mammifères marins comme les bélugas et les narvals. Étant donné la richesse aussi bien des terres que de la mer, la région vaut la peine qu'on étudie la possibilité de la protéger. La collectivité de Resolute appuie l'idée de protéger la baie Creswell, à condition que l'aire protégée soit gérée conjointement par le gouvernement et les Inuit. Avant que le SCF ne puisse entreprendre le processus nécessaire à une désignation officielle, il faut obtenir des données sur les ressources biologiques. Un recensement des oiseaux terrestres et marins a commencé en 1995 et en 1996, et sera achevé en 1997.

Baie Est

La Baie Est est située sur la côte sud-est de l'île Southampton, à 50 km à l'est de Coral Harbour. Désigné Refuge d'oiseaux migratoires en 1959 pour assurer la protection de l'habitat de reproduction d'un grand nombre de petites oies blanches et d'autres oiseaux aquatiques, le refuge accueille également des populations de mammifères comme le morse, le béluga, l'ours polaire et le caribou de la toundra. Les résidents de Coral Harbour dépendent largement sur ces animaux pour se nourrir et suppléer à leurs revenus. Une petite île située au cœur du refuge contient une des aires de nidification les plus densément fréquentées par les eiders à tête grise et les eiders à duvet dans l'est de l'Arctique canadien. Les eiders supportent mal les dérangements durant la période de reproduction et durant l'hiver, et ils font l'objet d'une chasse abondante dans les provinces maritimes, certaines régions des T.N.-O. et le sud-ouest du Groenland. Des études menées récemment au Groenland laissent supposer que les populations d'eiders ont chuté au cours des dernières décennies. En réponse à ces études et étant donné qu'on connaît peu de choses sur la dynamique des populations, le SCF a déterminé qu'il serait prioritaire d'effectuer une étude écologique sur l'eider à tête grise et l'eider à duvet.

En juin et en juillet 1996, lors de la première année du plan d'étude, on a mené des études sur le terrain dans le but de recueillir des renseignements sur le taux de survie et de reproduction des eiders de la Baie Est. Les buts de 1996 étaient :

- le baguage d'un groupe d'eiders qui permettra de recueillir des renseignements sur le taux de survie et de retour des adultes au cours des années à venir;
- la détermination de la productivité parmi les eiders à duvet et les eiders à tête grise,

et l'identification des facteurs qui ont un effet sur le taux de reproduction;

- l'identification des sites importants de mue, de nidification et d'élevage des oisillons chez l'eider à duvet et l'eider à tête grise;
- la détermination des effets des activités de recherche sur la reproduction, la fréquentation de la colonie et la prédation des nids de l'eider à duvet;
- la détermination des répercussions de la présence et de la période de reproduction d'autres espèces dans la région;
- l'évaluation de la Baie Est comme lieu de suivi à longue échéance des populations d'eiders et d'autres espèces aviaires.

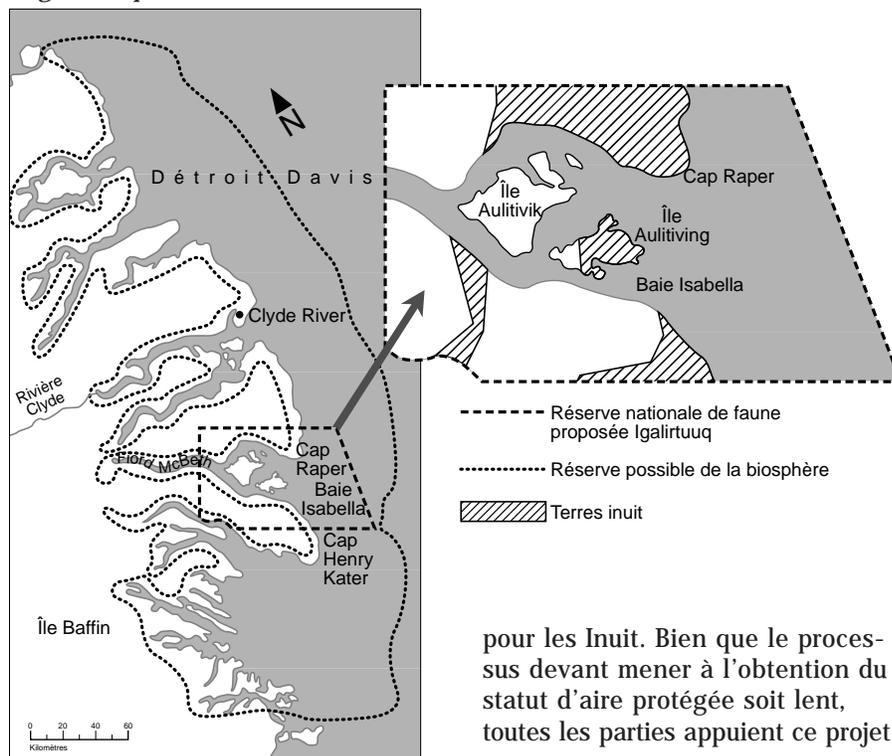
Pour 1997, on prévoit baguer d'autres couples d'eiders et construire des caches pour que les chercheurs puissent étudier tous les aspects des cycles de reproduction de l'eider, sans déranger les oiseaux.

Les îles du bassin Foxe

Les îles Prince-Charles, Air-Force et Foley sont des habitats très importants pour les oiseaux de rivage, la Bernache cravant et la Mouette de Sabine, si l'on se fie à quelques levés aériens à grande échelle. Pour bien mesurer l'importance des îles avant de leur conférer un statut protégé, il faut procéder à des levés plus détaillés. En juin 1996, le SCF a commencé une étude de deux ans sur la distribution et l'abondance des oiseaux dans ces îles. Des chercheurs ont mené des levés sur les aires de nidification des oiseaux de rivage, de même que des levés en hélicoptère des populations d'oies et de mouettes à l'île Prince-Charles. En 1997, on procédera à des études semblables sur les îles

Air-Force et Foley. Les résultats de ces études seront colligés dans un rapport comportant des recommandations sur un éventuel statut protégé pour les îles.

Igalirtuuq (baie Isabella)



Igalirtuuq

En 1992, la collectivité de Clyde River a proposé la création de la réserve nationale de faune (RNF) Igalirtuuq afin de protéger un important habitat de baleines boréales dans la baie Isabella, à l'île de Baffin. Les limites d'Igalirtuuq ont été approuvées par le Conseil de gestion de la faune du Nunavut en juin 1994. Un comité de planification, composé de représentants de la *Hunters and Trappers Organization* (HTO) de Clyde River et des ministères fédéraux et territoriaux, a terminé une ébauche de plan directeur pour la RNF. La HTO vient de présenter une demande à Nunavut Tunngavik pour devenir l'organisme inuit désigné pour Igalirtuuq. Cela donnerait à l'organisme l'autorité d'agir au nom des Inuit en ce qui a trait à la planification et à la gestion de la RNF. Une fois que le secteur aura obtenu le statut d'aire protégée, on nommera les membres du comité officiel de gestion, et on se penchera sur l'Entente sur les répercussions et les avantages

pour les Inuit. Bien que le processus devant mener à l'obtention du statut d'aire protégée soit lent, toutes les parties appuient ce projet.

Les basses-terres de Rasmussen

Les basses-terres, au sud de Taloyoak, ont été reconnues comme une aire de nidification très importante pour les oiseaux de rivage, les passereaux, la sauvagine, et d'autres oiseaux, mais le peu de renseignements dont on dispose ne sont pas à jour (la seule étude effectuée sur les oiseaux remonte à presque vingt ans). Avant que le SCF ne puisse proposer la protection des basses-terres, il faut mieux connaître le nombre et la répartition des oiseaux dans la région. Le SCF a conclu une étude de deux ans sur les populations d'oiseaux des basses-terres en août 1995. L'étude comprenait des recensements au sol pour les oiseaux de rivage nicheurs, et des recensements aériens pour la sauvagine, les rapaces et d'autres gros oiseaux. Un rapport définitif avec recommandations sur la protection de la région sera publié en 1997.

Région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit

*Gouvernement du Canada -
Patrimoine canadien -
Parcs Canada -
Études patrimoniales culturelles*

Mission archéologique sur le terrain à l'école Angik, à Paulatuk

Le programme d'études archéologiques qui a commencé en 1995 s'est poursuivi en 1996 avec les élèves de la 7^e à la 9^e année de Paulatuk. Ce projet a été réalisé avec l'appui de l'école Angik et du conseil communautaire sur l'éducation de Paulatuk, et avec l'aide financière et l'appui en espèces de L'Entente Canada/T.N.-O. sur les langues et du Centre du patrimoine septentrional Prince de Galles (CPSPG). Le projet était dirigé par le CPSPG et l'école Angik. Lorsque le temps le permettait, les élèves passaient la matinée et l'après-midi sur le site, apprenant les méthodes de base pour la récupération et l'enregistrement des artefacts, puis ils passaient une journée en classe à apprendre comment faire des moules de caoutchouc et de plâtre à partir des objets qu'ils avaient trouvés.

Les élèves apprenaient sur place comment faire des fouilles, utiliser les techniques d'excavation, récupérer et ensuite enregistrer les artefacts et les débris, dessiner des plans et des profils de surface. En classe, les élèves ont regardé une vidéocassette sur les méthodes d'excavation. Ils ont appris comment on reconnaît et on analyse les artefacts, et ils ont appris la définition de nouveaux mots sur l'archéologie. Les élèves devaient également enregistrer leurs activités de tous les jours dans un journal.

Le site archéologique est situé sur une flèche de sable qui

avance dans la baie Darnley, juste au nord de Paulatuk. On y trouve les vestiges de deux huttes de terre et plusieurs fosses. Ces huttes ont été utilisées jusque dans les années 1930 par des familles inuvialuit, dont des descendants vivent encore dans la région visée par le règlement des revendications. La famille de Asisauna Lester, dont les fils s'appelaient Alec et Fred, a habité la hutte que les élèves ont étudié.

Les ruines forment une dépression rectangulaire et deux poteaux de bois dépassent le niveau du sol. Il y avait peut-être des poteaux servant de structure de soutien. On a pris de la terre dans les puits qui entourent la hutte, puis on l'a empilée le long des murs, dans un effet en gradins. Le puits qu'on trouve à proximité est probablement ce qui reste d'une hutte de glace ou d'une remise.

On a creusé jusqu'à environ 25 centimètres de profondeur, ce qui a permis de mettre au jour certains renseignements sur la structure de la hutte. On y a trouvé des restes de planche et des fragments de verre, provenant vraisemblablement d'une fenêtre.

Parmi les artefacts trouvés, mentionnons la quatrième patte d'un poêle à bois (on avait trouvé les trois autres l'an dernier), des boutons, une poignée retravaillée faite d'un type de plastique rudimentaire, des bois de caribou coupés, un contenant de tabac à chiquer avec son couvercle, une vertèbre de baleine boréale, et une médaille commémorative du 250^e anniversaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1920.

Lieux historiques nationaux

Histoire orale de Kitigaryuit

C'était la deuxième année que le programme de développement social des Inuvialuit faisait des travaux sur l'histoire orale, les recherches archéologiques et le relevé topographique de la région. La communauté inuvialuit de Kitigaryuit a été classée comme étant d'importance historique nationale en 1978, mais elle n'a jamais reçu le statut de lieu historique national. On s'attend à ce que l'achèvement des travaux mène à un plan de gestion des ressources culturelles qui rendra possible la reconnaissance pleine et entière du lieu.

Pingo

Le Lieu historique national du pingo, ou site canadien du pingo, est situé à six kilomètres au sud/sud-est de Tuktoyaktuk. On y trouve le plus grand pingo au Canada, et d'autres pingos à divers stades de leur évolution. Créé au fil de nombreuses années, un pingo est un monticule dont la masse centrale est faite de glace et qui résulte d'une accumulation de glace dans ou sous le pergélisol, accumulation attribuable à la pression de l'eau.

La Convention définitive des Inuvialuit de 1984 contient des dispositions concernant la création du lieu historique national du pingo. Ce n'est qu'en 1996 qu'on a adopté la loi permettant la création du lieu historique. On tente actuellement d'obtenir des fonds à partir de diverses sources pour appuyer l'aménagement et la présentation du site.

Région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest - Ressources, Faune et Développement économique - Parcs et tourisme

Parc territorial Gwich'in (lac Campbell)

Le parc territorial Gwich'in se trouve à environ 20 km au sud d'Inuvik, bordant les rives est et sud du lac Campbell. La région est reconnue à l'échelle internationale dans le cadre du Programme biologique international. Les terres et les étendues d'eau de cette région renferment de nombreux éléments naturels, culturels et récréatifs importants, dans cette prolongation du delta du Mackenzie.

Par suite de la promulgation de la *Loi sur le règlement de la revendication territoriale globale des Gwich'in* en 1992, les Gwich'in et le gouvernement des T.N.-O. ont négocié un protocole d'entente au sujet d'un parc territorial. La région est maintenant réservée aux fins de parc. Le parc comprend les terres situées entre la route Dempster et le lac Campbell. Il est classifié parc de loisirs de plein air et fait une superficie approximative de 8 800 hectares. On y a incorporé deux parcs situés le long de la route et un terrain de camping existant.

Le comité de gestion du parc a été formé en 1994 et se compose de deux représentants du Conseil tribal des Gwich'in, de deux représentants du gouvernement des T.N.-O. et d'un président choisi parmi ces quatre membres. Un plan cadre a été dressé en 1995 par une entreprise gwich'in comme il avait été convenu dans le protocole d'entente.

En 1995, on a terminé les inventaires des ressources principales. Une étude archéologique a

révélé des preuves que la région est habitée depuis des siècles. Depuis longtemps, la région sert de territoire de chasse, de piégeage et de pêche, selon les saisons. Aucun projet d'aménagement ne sera autorisé s'il risque d'avoir des répercussions sur les territoires utilisés actuellement ou par le passé. On se tournera davantage vers le tourisme, mais on continuera d'y perpétuer les traditions, ce qui est un atout pour le développement du parc.

On a également mené une étude botanique qui a permis d'identifier quelques espèces de plantes rares, dont plusieurs se trouvent à la limite nord de leur habitat. (C'est également la limite septentrionale du territoire de la grenouille des bois.) Cette étude a aussi permis de trouver les noms gwich'in de ces plantes et on les utilisera dans les futurs programmes d'interprétation.

Tous les sites à l'intérieur des limites du parc seront rebaptisés en gwich'in, et ce sont ces noms qui paraîtront sur les enseignes du parc.

On a commencé à aménager un terrain pour véhicules de plaisance dans une carrière de gravier abandonnée. C'est ainsi que d'ici l'été 1997 il y aura une route d'accès jusqu'au lac Campbell. Le terrain pour véhicules de plaisance devrait ouvrir d'ici deux ans. On prévoit aménager des pistes de randonnée pédestre.

La *Gwich'in Geographics Ltd.* a obtenu le contrat pour la préparation d'un plan conceptuel des installations pour le parc. L'entreprise doit définir un thème et un style pour les infrastructures du parc, à partir des influences culturelles et naturelles locales. Douglas Cardinal, architecte canadien de renom, travaille avec les

contractuels pour tenter de trouver un thème et un concept.

Gouvernement du Canada - Patrimoine canadien - Parcs Canada - Lieux historiques nationaux

Projet commémoratif Gwichya Gwich'in

À la suite de la signature de l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in*, en 1992, les Gwich'in ont intensifié leurs recherches sur leur culture et leur histoire. Le *Gwich'in Social and Cultural Institute*, mis sur pied pour diriger ce projet, a effectué plusieurs études visant à documenter l'usage traditionnel du territoire chez les Gwichya Gwich'in. Ces études ont permis de rassembler nombre de témoignages sur le savoir traditionnel des Gwichya Gwich'in.

En collaboration avec Parcs Canada, les Gwichya Gwich'in sont en train de préparer un projet visant à commémorer leur histoire en désignant un lieu historique national. Pour diriger ce processus, on a mis sur pied un comité composé d'aînés et de jeunes. Ce comité a supervisé la sélection de sites qu'on pourrait commémorer.

Pour montrer l'importance historique de divers sites, on a passé en revue la collection de témoignages. Le comité s'est penché sur plusieurs propositions visant des sites importants, des pistes ou d'autres éléments importants de la culture et de l'histoire gwichya gwich'in. Les thèmes abordés sont les suivants : le contact entre les Gwichya Gwich'in et les explorateurs européens, les commerçants de fourrure et les missionnaires; l'histoire suivant les premiers contacts, surtout la naissance de Tsiigehtchic; les relations interculturelles, tout particulière-

ment entre les Gwichya Gwich'in et les Inuvialuit; et le transport. Le thème culturel du transport n'est pas rattaché à un site en particulier, mais aux caractéristiques de la culture gwichya gwich'in.

Après mûre considération et de nombreuses discussions, le comité a choisi un tronçon de 100 kilomètres du fleuve Mackenzie, entre la rivière Thunder, au sud de Tsiigehtchic, jusqu'à Point Separation, au nord de l'aggloméra-

tion. En janvier 1997, Parcs Canada et le comité de direction se sont réunis pour discuter de cette possibilité. Pour les Gwichya Gwich'in, ce tronçon du fleuve rassemble de nombreux thèmes qui représentent l'importance historique et culturelle du fleuve Mackenzie. La région offre également une perspective importante sur l'unité de la culture traditionnelle avant le contact avec les Européens, et sur la vie des Gwichya Gwich'in après l'arrivée

des explorateurs européens.

À la demande du comité de direction, on recueille actuellement d'autres données historiques. Aussi, on fouille les archives et les musées pour trouver une narration résumant l'histoire des Gwichya Gwich'in. Le *Gwich'in Social and Cultural Institute* prépare actuellement une proposition qui sera soumise à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1997

Région visée par le règlement de la revendication du Sahtu

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest - Ressources, Faune et Développement économique - Parcs et tourisme

Le Chemin Canol

Le Chemin Canol (abréviation de *Canada Oil*) suit la route d'un pipeline construit pendant la Seconde Guerre mondiale pour transporter le pétrole vers le sud-ouest, de Norman Wells à Whitehorse, sur la route de l'Alaska. Quant au pipeline, il suivait sur une bonne partie de sa longueur les sentiers empruntés traditionnellement par les Dénés des montagnes. Le chemin a été désigné lieu historique national en 1983, et on a installé une plaque sur le tronçon de la piste situé dans les T.N.-O. Ce tronçon s'étire sur 355 km depuis le fleuve Mackenzie jusqu'au col MacMillan, à la frontière du Yukon, traversant les spectaculaires terres sauvages des monts Mackenzie.

Il est question depuis plusieurs années d'aménager ce tronçon en piste à valeur patrimoniale à l'intention des randonneurs. Les aménagements prévus seraient minimes : débroussaillage, signalisation et passerelles au-dessus des principaux cours d'eau.

L'Entente sur les revendications territoriales des Dénés et des Métis du Sahtu, signée en juin 1994, prévoit l'établissement d'un parc territorial qui comprendrait l'étroit couloir de le Chemin Canol et un élargissement dans la région particulièrement panoramique du canyon Dodo, à 40 km au sud-ouest de Norman Wells.

On a formé un comité de planification de gestion en 1995 pour superviser la préparation d'un plan directeur et régler d'autres questions liées au parc. Le comité se compose de trois représentants d'organismes autochtones du Sahtu et de trois représentants du gouvernement. Ces six personnes ont choisi le Conservateur de la Société historique de Norman Wells, qui sera aussi président du comité.

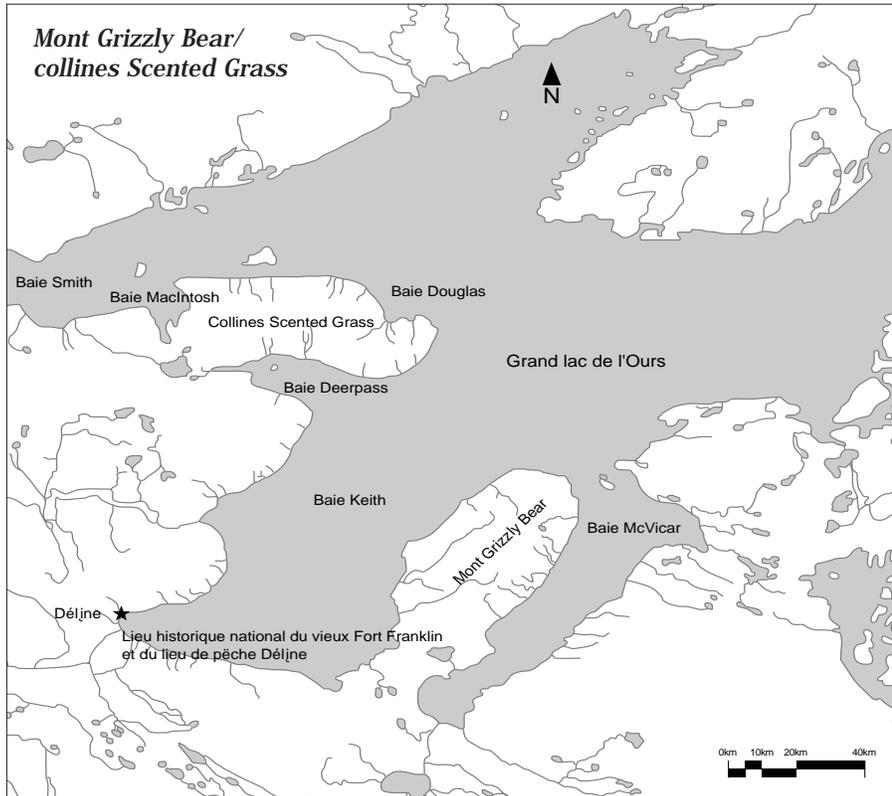
Le Conseil a tenu plusieurs rencontres communautaires et de planification, a publié un bulletin et prévoit en publier une série au cours de la prochaine année. Les questions clés qui demeurent sont la façon de faire l'équilibre entre les préoccupations historiques et environnementales, et si l'on doit ou non aménager le Chemin sur toute sa longueur, ou simplement concentrer les efforts sur des points clés, comme le canyon Dodo.

Gouvernement du Canada Patrimoine canadien - Parcs Canada - Lieux historiques nationaux

Montagne Grizzly Bear et collines Scented Grass

Durant l'été de 1996, Parcs Canada a mené pour une deuxième année consécutive une étude archéologique au Grand lac de l'Ours, notamment sur les rives de la péninsule de la montagne Grizzly Bear, à partir du bras Keith jusqu'au bras McVicar, et sur les rives de la péninsule des collines Scented Grass, entre la baie Deerpass et la baie Douglas. Pour compléter les travaux effectués en 1995, on a fait le révéle de 51 sites jusqu'alors non enregistrés, et on est retourné sur trois sites connus. On a interviewé des aînés de Déljine pour en connaître davantage sur les toponymes, les histoires et les légendes dénés, et sur l'importance de nombreux endroits relevés au long des travaux. On a enregistré ces entrevues sur bande sonore et vidéo.

Les chercheurs ont fait un certain nombre de découvertes importantes, y compris des projectiles anciens, des tombes isolées, des cabanes historiques, des restes de canots d'écorce et de nombreux campements avec des tipis et des cabanes en rondins. La baie Mackintosh et la baie Douglas, près



des collines Scented Grass, ont beaucoup servi durant plusieurs milliers d'années aux Dénés du Sahtu et à leurs ancêtres.

C'est en 1990 que Deline et Parcs Canada ont commencé à collaborer dans le cadre d'entrevues préliminaires sur la tradition orale, collaboration qui s'est poursuivie en 1991 avec une étude sur la géographie des bras Keith et McVicar, et du Grand lac de l'Ours. Ces travaux ont constitué la base de l'étude archéologique menée en 1995 et 1996.

L'étude archéologique, sous la direction de Parcs Canada, a bénéficié de l'aide de Leroy Andre, Paul Baton, Alfred Taniton, Jacqueline Kenny, David Tetso et Jason Baton, tous de Deline. D'ici mars 1997, on produira des rapports sur l'archéologie, les toponymes, les légendes et les histoires.

Toute la recherche effectuée depuis 1990, y compris les résultats préliminaires de l'étude sur le terrain de 1996, a été incorporée à la proposition visant la désignation de la montagne Grizzly Bear et des

collines Scented Grass comme lieu historique national. Cette proposition a été évaluée par les membres de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada lors de leur rencontre de novembre 1996. La ministre du Patrimoine canadien étudie actuellement les recommandations de la Commission.

Le vieux Fort Franklin et le lieu traditionnel de pêche de Deline

L'endroit où l'expédition de Sir John Franklin a passé l'hiver 1925-1926 est un point d'intérêt pour les Dénés depuis des dizaines d'années. Depuis la fin des années 1980, la collectivité et le Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles (CPSPG) travaillent en étroite collaboration à la protection des vestiges du vieux Fort Franklin. L'importance que les Dénés accordent au site historique a mené à son inclusion parmi les six lieux patrimoniaux indiqués dans l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu de 1993. En 1995, Parcs Canada a commencé à

travailler avec la collectivité de Deline en vue de déterminer l'importance historique du vieux Fort Franklin. La cueillette de témoignages et les documents d'archives relatant le rôle des Dénés pour la Deuxième expédition constituent une partie importante du projet.

En juin 1996, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) s'est penchée sur l'importance au plan national du lieu traditionnel de pêche de Deline et du vieux Fort Franklin. Un document d'information a été remis à la CLMHC dans lequel on explique l'importance historique de ces lieux. Lors de la rencontre, le chef John Tetso et l'ainé Andrew John Kenny, de Deline, avec l'appui du personnel actuel et antérieur de Parcs Canada, ont expliqué pourquoi les lieux devraient être désignés historiques. Ces deux sites pris ensemble illustrent clairement la relation entre les autochtones du Nord et les Euro-Canadiens qui étaient déterminés à explorer cette partie du monde. Le succès de la Deuxième expédition Franklin et d'autres expéditions qui ont utilisé le Grand lac de l'Ours comme base d'exploration peut être attribué à l'abondance du poisson et à l'appui accordé par les Dénés et les Métis.

La CLMHC a recommandé la proposition à la ministre du Patrimoine canadien qui, en décembre 1996, a informé la population de Deline que «... le lieu traditionnel de pêche déné de Deline, l'usage qu'on en a fait au fil du temps et le partage traditionnel des ressources, de même que les vestiges de Fort Franklin, les quartiers d'hiver de la Deuxième expédition de Sir John Franklin, revêtent une importance historique nationale, et devraient faire l'objet d'une commémoration conjointe» [traduction libre]. En 1997, les parties tenteront de trouver la meilleure façon de présenter les données historiques recueillies.

Régions visées par les revendications territoriales des Dénés et des Métis

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest - Éducation, Culture et Formation -
Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles

Canot d'écorce dogrib

En juin 1996, six aînés dogrib ont construit un canot d'écorce à la façon traditionnelle, dans le cadre d'un autre projet de recherche portant sur l'achèvement d'une série d'entrevues sur le patrimoine lié à deux itinéraires traditionnels que les Dogrib suivaient en canot. Au cours du projet, entre 1991 et 1994, on a trouvé et enregistré les vestiges de trente canots d'écorce, ce qui nous a montré l'importance du canot d'écorce pour le transport dans le territoire dogrib. Pour mieux comprendre cela, et pour documenter les détails pertinents à la construction de canots, on a monté le projet de construction d'un canot. Le dernier canot d'écorce dogrib avait été construit il y a plus de trente ans par le chef Jimmy Bruneau. Ce canot est maintenant exposé au Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles (CPSPG).

Nombreux sont ceux qui ont participé de diverses façons, y compris de façon financière, au projet de relevé des ressources patrimoniales et au projet de construction du canot; les aînés de Rae Lakes et de Rae; le conseil du traité dogrib n° 11; la Commission scolaire de division Dogrib; le Centre de l'amitié de Rae/Edzo; le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des T.N.-O. (programme d'archéologie du CPSPG, et programme de mise en valeur de la culture); et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (programme de protection de l'environnement).

Le projet de deux semaines a réuni les aînés Joe et Julie Mackenzie,

Paul et Elizabeth Rabesca, Nick et Annie Black de Rae. Six élèves de l'école Chief Jimmy Bruneau, d'Edzo, ont également participé en tant qu'assistants-apprentis. Don Gardner, un constructeur de canots professionnel, de même que l'archéologue de la région subarctique du CPSPG ont participé au projet. Le canot est devenu un symbole culturel important pour la communauté dogrib, et depuis on l'a utilisé dans le cadre de plusieurs cérémonies et activités importantes.

En mars 1997, on a réalisé une vidéocassette de 30 minutes relatant tout le projet. Cette vidéocassette, le premier documentaire expliquant le mode de construction traditionnel d'un canot d'écorce dogrib, sera un élément important des archives ethnographiques de la culture dogrib. Produite en langue dogrib, cette vidéocassette aidera à encourager la fierté pour la langue, les techniques et la culture traditionnelles, en plus de constituer un outil pédagogique important en langue dogrib qui pourra servir dans les écoles de toute la région. Les sous-titres en anglais permettront de présenter la vidéocassette à la société canadienne en général, y compris aux établissements d'enseignement.

Le projet de la vidéocassette a été administré par le personnel de l'école Chief Jimmy Bruneau, les aînés qui ont construit le canot et les élèves qui ont participé au projet. Les élèves du programme d'Étude des langues de l'école Chief Jimmy Bruneau ont participé au sous-titrage.

Actuellement, on prévoit construire un présentoir mobile pour le canot, de sorte qu'on puisse le transporter de classe en classe à l'école Chief Jimmy Bruneau, à Edzo.

Ressources, Faune et Développement économique - Parcs et tourisme

Parc historique Fort Smith Mission

La résidence de l'évêque de Fort Smith a été construite dans les années 1920. De la fin du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, presque toutes les activités des Euro-Canadiens dans l'Arctique de l'ouest ayant trait au transport, aux soins de santé, à l'éducation et au travail des missionnaires étaient centrées autour de la résidence et de ses dépendances. Des ateliers de menuiserie et de mécanique, des entrepôts et des potagers contribuaient aux activités très étendues de l'Église catholique.

En 1993, le site est devenu officiellement le parc historique Fort Smith Mission. On a consigné tous les bâtiments et on a commencé les travaux archéologiques. Un plan directeur a été préparé en consultation avec la collectivité. Ce plan a servi à orienter la restauration et l'aménagement du lieu pour qu'il devienne une ressource patrimoniale précieuse pour la collectivité et une destination touristique importante.

De 1993 à 1995, on a réparé les bâtiments et planté des potagers en se servant des mêmes espèces et des mêmes méthodes qu'il y a trois générations. On a offert des visites du lieu pour que les résidents et les visiteurs puissent juger à la fois du rôle de la mission dans l'histoire de l'Arctique de l'ouest et de l'état des travaux de restauration.

En 1996, diverses dépendances ont été repeintes, et on a discuté de l'idée d'un jardin communautaire. On a commencé une évaluation des déchets dangereux. Ainsi, on pourra élaborer une stratégie d'identification et d'élimination de substances comme les fibres d'amiante et de deux réservoirs de combustibles

enfouis sous les bâtiments, dans un secteur archéologique fragile. L'église St.Isadore, située à l'origine sur le site puis déménagée à l'époque de la construction de la cathédrale, sera ramenée sur le site. La grotte sera restaurée.

Lac Hidden

Le lac Hidden est devenu une réserve de parc en vertu de la *Loi sur les terres territoriales* en 1987. La réserve couvre 19,5 km² de lacs éparpillés et de collines boisées accidentées, typiques du bouclier précambrien. La piste des chutes Cameron, très recherchée des randonneurs, se trouve dans ce parc. Par ailleurs, les principaux utilisateurs sont des amateurs de canotage qui y accèdent essentiellement à partir de la pointe Powder, à 35 km de Yellowknife, sur la piste Ingraham.

On a terminé, au printemps 1995, un plan directeur et un plan d'exploitation du parc, à la suite de consultations publiques. La plupart des participants aux réunions publiques ont souligné la grande valeur du site

naturel du lac Hidden. Le plan directeur rend compte de ces préoccupations.

Les aménagements resteront minimes et on insistera sur la protection des valeurs naturelles du parc. En réponse à un sondage mené au printemps de 1996, on a apporté quelques améliorations minimales aux routes de portage et aux sentiers. En 1997, les travaux comprendront l'aménagement d'une passerelle au-dessus de la rivière Cameron, l'amélioration des sentiers, l'ajout de commodités au site, et la mise en œuvre d'un programme éducatif pour informer les usagers sur la fragilité de l'environnement et sur les règles à observer dans le parc.

Étant donné sa proximité de Yellowknife et parce que l'accès en est relativement facile, le lac Hidden offre d'excellentes possibilités de loisirs pour les amateurs de canotage de tous les niveaux. Il est prévu que le parc conserve cette vocation. C'est une région sauvage accessible qui peut servir en quelque sorte de terrain d'entraînement où les gens

peuvent améliorer leurs compétences en canot et en randonnée en forêt avant d'entreprendre des expéditions plus difficiles et plus longues dans des régions plus éloignées.

Twin Falls Gorge

Le parc Twin Falls Gorge a été créé en 1991 au moment de l'acquisition de parcelles de terres reliant trois petits parcs situés près d'Entreprise. Ce sont les spectaculaires chutes Alexandra, les chutes Louise et le ruisseau Escarpment, situés dans un rayon de 8 km, qui ont donné lieu à la création d'un parc important à l'entrée de la route principale qui mène aux T.N.-O.

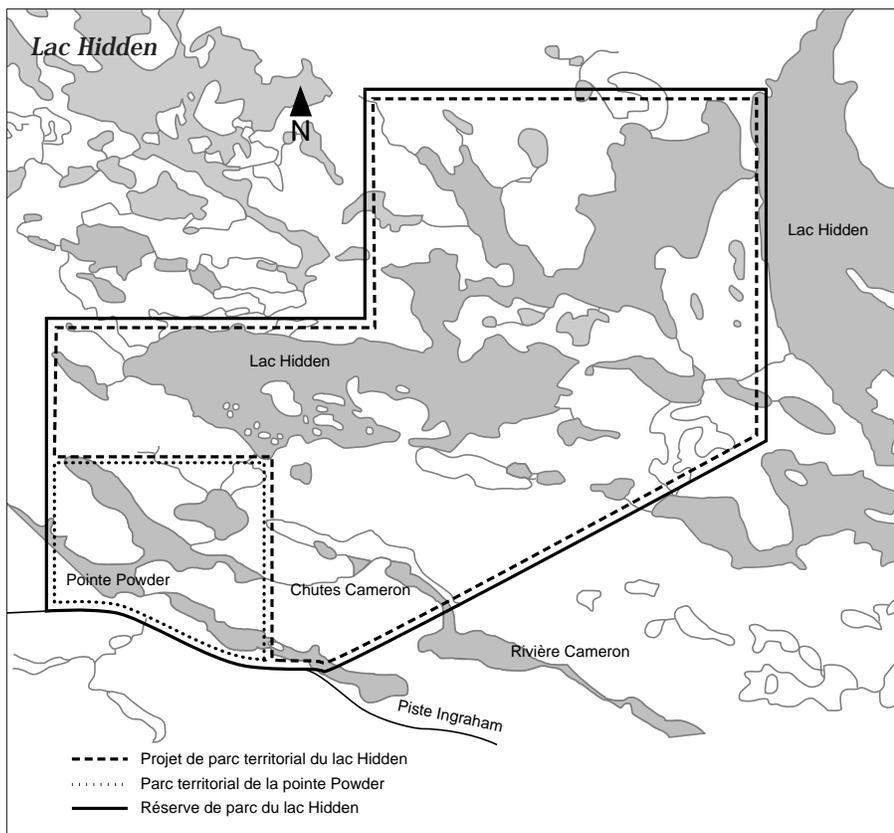
En 1995, on a terminé la construction de nouvelles plates-formes d'observation surplombant les deux chutes principales, de même que des escaliers qui permettent aux visiteurs d'accéder au niveau de la rivière, en amont et en aval des chutes Louise.

On a construit en 1996 une résidence pour le directeur et des dépendances pour l'eau et le bois, et on a aménagé une aire de stationnement. La piste de randonnée pédestre reliant les chutes Alexandra et les chutes Louise sera prolongée jusqu'au ruisseau Escarpment d'ici l'été 1997. En plus de la piste entre les deux chutes, ce nouveau tronçon de sentier pédestre s'étendra sur environ 8 km et offrira une vue spectaculaire des chutes et de la gorge.

Les travaux prévus pour l'an prochain comprennent également l'installation de prises de courant dans un des secteurs du terrain de camping, et la construction d'un poste de vidange pour véhicules de plaisance. L'équipement pour un terrain de jeu sera installé, et on construira un nouvel abri pour utilisation diurne.

Le plateau Ram

Le plateau Ram est situé dans les monts Mackenzie, à l'ouest de Fort Simpson et au nord de l'extrémité orientale de la réserve de parc



national Nahanni. Les études préliminaires sur la création d'un parc territorial sur le plateau Ram se sont terminées en 1988. Elles ont conclu que la région, en raison de son relief karstique remarquable et rare, pouvait devenir une attraction touristique internationale.

Le gouvernement des T.N.-O. a proposé la création d'un parc territorial et d'une aire naturelle connexe qui accueilleraient une clientèle très variée, notamment les excursionnistes, les randonneurs hélicoptés et les chasseurs de gros gibier. Étant donné l'issue incertaine des négociations sur les revendications territoriales dans la région de Deh Cho, toute nouvelle mesure concernant tant le projet de parc territorial que l'agrandissement du parc national exigerait des consultations approfondies auprès des Dénés et des Métis de la région.

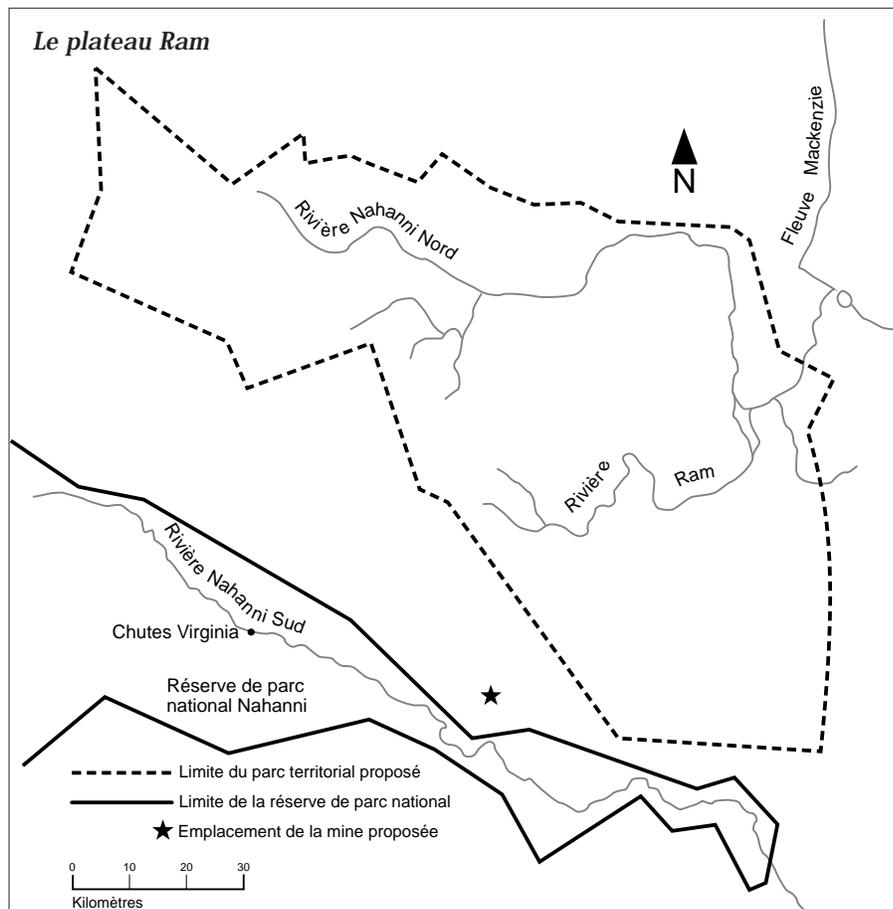
Une entreprise minière s'est dite intéressée à exploiter l'ancienne propriété de la mine Cadillac sur le ruisseau Prairie. La mine se trouve entre la limite nord actuelle de la réserve de parc national Nahanni et l'ouest de la limite possible du parc territorial suggéré. L'entreprise a indiqué que l'exploitation du site du ruisseau Prairie nécessiterait la construction d'une route toute saison reliée à la route Liard. Une telle route aurait des répercussions considérables à la fois pour la réserve de parc national Nahanni et pour l'éventuel parc territorial

Gouvernement du Canada - Patrimoine canadien - Parcs Canada - Parcs nationaux

Le bras est du Grand lac des Esclaves

Les négociations concernant ce projet de parc national sont au point mort depuis un certain temps. Les autochtones qui seront le plus touchés par ce projet veulent l'aborder dans le cadre des négociations entourant leurs droits fonciers.

Les terres ont été soustraites aux fins de la création possible d'un



parc depuis 1970, mais il n'existe pas de consensus local sur le bien-fondé de cette décision. Les gouvernements fédéral et territorial ont promis à la population de Łutselk'e qu'il n'y aurait pas de parc national sans son accord. Parcs Canada espère reprendre les discussions à ce sujet avec la population de Łutselk'e au moment approprié dans le cadre des négociations sur les droits fonciers issus du Traité n° 8.

Environnement Canada - Service canadien de la faune

Le lac Mills

Le lac Mills est un élargissement du fleuve Mackenzie, à 50 km en aval du Grand lac des Esclaves. En raison de la fluctuation annuelle du niveau du Mackenzie, le lac est entouré d'importantes terres humides. Cet endroit est une des principales régions de l'Arctique de l'ouest où s'arrêtent au printemps et à l'automne les cygnes, les oies et les canards

migrateurs. Toutefois, avant 1994, les données les plus récentes sur les quantités de sauvagine utilisant le lac Mills remontaient à plus de 20 ans. De 1994 à 1996, le Service canadien de la faune (SFC) a entrepris une étude visant à mesurer l'importance du lac Mills pour la sauvagine et les oiseaux de rivage migrants. En 1997, le SFC effectuera une étude sur les oiseaux de rivage afin de déterminer l'importance de la région au cours de leur migration au printemps et à l'automne. Les résultats de l'étude aideront le SCF à décider s'il y a lieu de proposer la protection de la région du lac Mills. Cette proposition serait élaborée en consultation avec les organismes gouvernementaux pertinents et avec la population locale pour laquelle le lac Mills reste une importante région de pêche et de chasse.

Région visée par les revendications territoriales des Premières nations du Yukon

Gouvernement du Yukon - Richesses renouvelables - Parcs

La rivière Fishing Branch

La rivière Fishing Branch est le cours d'eau le plus important pour le frai du saumon dans la partie canadienne du réseau hydrographique du fleuve Yukon. Le saumon royal, coho et chum y remonte en nombres inhabituellement élevés. La région est protégée en raison de la diversité de sa faune, en particulier le saumon et le grizzly.

Les terres domaniales situées sur la rive nord de la rivière Fishing Branch, près du mont Bear Cave, ont été désignées réserve écologique dans l'*Entente définitive sur la revendication territoriale des Vuntut Gwitchin*. Le gouvernement du Yukon et la Première nation Vuntut Gwitchin collaborent actuellement à l'élaboration d'un plan directeur pour la Réserve et pour les terres revendiquées situées de l'autre côté de la rivière.

Le marécage Horseshoe

Le marécage Horseshoe est pour les oiseaux aquatiques une importante aire de reproduction et de rassemblement située sur le territoire ancestral de la Première nation des Nacho Nyak Dun, au centre du Yukon. En fait, il s'agit d'un cours secondaire de la rivière Stewart, au niveau de l'embouchure du ruisseau No Gold, à environ 80 km en amont de Mayo.

Le marécage Horseshoe a été désigné comme habitat protégé dans le cadre de l'*Entente définitive des Nacho Nyak Dun*. Le gouvernement du Yukon et le Conseil des richesses renouvelables du district de Mayo travaillent actuellement à l'élaboration d'un plan de gestion pour le marécage Horseshoe.

Le lac Kusawa

Le lac Kusawa est un important lieu de loisirs du sud du Yukon, dans la région écologique des hautes-terres Stikine, qui est également partiellement représentée par la Réserve de parc national Kluane. Les travaux concernant le projet de parc pour le lac Kusawa ont été interrompus jusqu'à ce que toutes les Premières nations qui possèdent des intérêts dans cette région aient ratifié leur entente. Le gouvernement du Yukon reprendra le processus de désignation des parcs une fois que ces ententes auront été ratifiées.

La plaine Old Crow

La plaine Old Crow est le plus grand complexe de terres humides du Yukon. Située sur le réseau de la rivière Old Crow, au nord du cercle polaire, la plaine compte plus de 2 000 étangs et marais d'une superficie allant d'un demi-hectare à 4 700 hectares. La région est une importante aire de reproduction et de mue pour 500 000 oiseaux aquatiques. La sauvagine, le rat musqué et d'autres animaux de la plaine sont d'une grande importance pour les Vuntut Gwitchin.

En vertu de l'*Entente définitive des Vuntut Gwitchin*, la partie sud de la plaine Old Crow a été désignée aire de gestion spéciale et la partie nord a été incluse au parc national Vuntut.

La plaine Old Crow sera gérée de façon à garantir l'intégrité de la région en tant qu'unité écologique avec, comme principes directeurs, la préservation du poisson, de la faune et de leurs habitats, et la protection de l'usage ancestral que les Vuntut Gwich'in font des terres. Une étude triennale portant sur la sauvagine et les habitats des terres humides est

en cours dans la plaine. Les résultats de cette étude serviront lors de l'élaboration d'un plan directeur qui sera préparé conjointement par les gouvernements du Yukon et du Canada et la Première nation des Vuntut Gwitchin.

Projet du réseau de parcs

Le ministère des Richesses renouvelables du Yukon poursuit ses travaux sur la mise en œuvre du projet de réseau des parcs publiés en 1992. Le travail de mise en œuvre est étroitement lié à l'issue des 14 ententes définitives des Premières nations qui englobent l'aire visée par la revendication du Conseil des Premières nations du Yukon. Ces ententes peuvent comprendre des dispositions permettant une gestion commune de certaines régions protégées. La planification détaillée pour l'aménagement des parcs dans une région donnée ne pourra commencer qu'une fois que la Première nation de cette région aura signé son entente définitive.

Les ententes sur les revendications territoriales du Conseil Teslin Tlingit, de la Première nation Vuntut Gwitchin, de la Première nation Nacho Nyak Dun, et des Premières nations Champagne et Aishihik sont entrées en vigueur le 14 février 1995. Le présent rapport décrit des aires de gestion spéciale fixées dans ces ententes.

Un des objectifs du projet de réseau de parcs est de veiller à ce que les 23 régions écologiques du Yukon soient représentées. Six régions écologiques sont adéquatement représentées par les régions actuellement protégées : la plaine côtière du Yukon, la chaîne Saint-Elias, la chaîne British Richardson, le mont Logan, le bassin de la rivière Old Crow et la plaine Old Crow. On a inventorié

d'autres régions intéressantes dans six autres régions écologiques : la plaine Eagle, le plateau de la rivière Peel, la chaîne Ruby, les lacs du sud du Yukon, la chaîne Selwyn et les monts Pelly. On travaille actuellement à répertorier six autres écorégions. Le fait de sélectionner des régions présentant un intérêt plutôt que des projets de parcs particuliers permettra d'envisager d'autres activités.

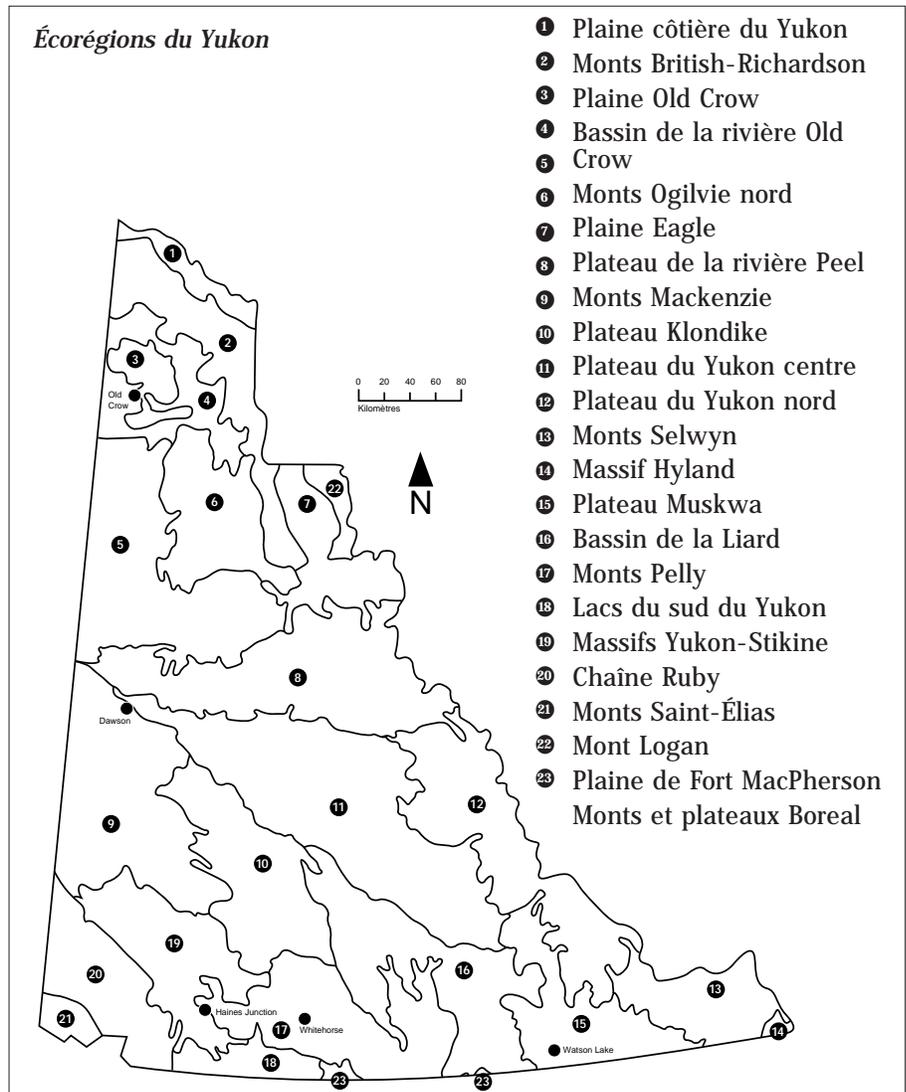
Rivières du patrimoine canadien

La rivière Bonnet Plume

La rivière Bonnet Plume traverse les milieux sauvages reculés des monts Ogilvie. Elle a été mise en candidature au réseau de rivières du patrimoine canadien en janvier 1993, en collaboration avec la Première nation Nacho Nyak Dun. On élabore actuellement un plan directeur provisoire qui établira les limites du couloir de la rivière du patrimoine, en consultation avec un comité consultatif composé des différents intéressés. On s'attend à ce que le public puisse étudier le plan provisoire et présenter ses commentaires au début de 1997.

La rivière Tatshenshini

La rivière Tatshenshini, connue dans le monde entier, prend sa source au Yukon, traverse les spectaculaires montagnes côtières avant de poursuivre sa course vers la Colombie-Britannique et la côte de l'Alaska. Les documents pertinents en vue de sa mise en candidature au réseau de rivières du patrimoine canadien font l'objet d'une préparation conjointe entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le gouvernement du Yukon, les Premières nations Champagne et Aishihik et les différents intéressés. Il y aura consultation du public avant que le document ne soit signé par les ministres responsables et le Chef des Premières nations Champagne et Aishihik. On s'attend à ce que la demande de désignation soit présentée à la Commission des



rivières du patrimoine canadien au cours de l'été 1997.

Tourisme - Direction du patrimoine

La *Loi sur le patrimoine historique* du Yukon de 1991 et ses modificatifs ont été adoptés le 29 avril 1996 par la Commissaire du Yukon. La *Loi* s'insère dans les dispositions de l'Accord-cadre définitif des Premières nations du Yukon et l'Entente sur la revendication territoriale globale des (Tetlit) Gwich'in, assurant ainsi la protection et la préservation des ressources patrimoniales du Yukon. La Direction du patrimoine du ministère du Tourisme va préparer de nouveaux règlements et du matériel

éducatif pour faire appliquer et mieux faire connaître la *Loi*. Les Premières nations du Yukon et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien vont rédiger conjointement de nouveaux règlements régissant les recherches archéologiques et paléontologiques. Une fois que ces règlements seront prêts, le Conseil du patrimoine yukonnais présentera ses recommandations au ministre du Tourisme, qui est également responsable du patrimoine. Le Conseil, composé à parts égales de représentants des Premières nations et du gouvernement du Yukon, a été mis sur pied en 1995, en vertu de l'Accord-cadre définitif, et il a pour mandat de conseiller le

Ministre sur les questions de patrimoine.

Canyon City

En 1996, la Première nation Kwanlin Dun a une fois de plus collaboré avec la Direction du patrimoine aux fouilles archéologiques et à l'interprétation du lieu historique de Canyon City, à Whitehorse. C'était la troisième année du programme d'archéologie, mené en partenariat avec la *Yukon Conservation Society*. Canyon City est une des villes-champignons qui ont surgi le long de la «piste de 98». Situé sur la rive du fleuve Yukon, juste en amont des dangereux rapides du canyon Miles et des rapides White Horse, Canyon City est devenu un important centre du transport à l'époque de la Ruée vers l'or du Klondike. À l'époque de la préhistoire, il s'agissait d'un lieu de pêche saisonnier.

Dalton Post

En vertu de l'*Entente définitive des Premières nations Champagne et Aishihik*, des représentants de la Direction du patrimoine et des Premières nations Champagne et Aishihik ont commencé à élaborer un plan de gestion pour Dalton Post et ses environs (Shawshe). Ce lieu historique est situé sur les rives de la rivière Tatshenshini, dans le sud-ouest du Yukon. Traditionnellement, on s'y rendait pour la pêche au saumon, ou pour s'y rencontrer ou faire du troc. Son emplacement le long de la route entre la côte du Pacifique et l'intérieur du Yukon a transformé ce lieu en un point d'escale le long de la piste menant aux champs aurifères du Klondike. Le plan de gestion doit tenir compte de la protection et de l'interprétation des richesses patrimoniales, de même que de l'usage que les pêcheurs, les campeurs et les adeptes de la descente en eaux vives font de ce lieu. Il ne faut pas oublier non plus la protection des habitats du saumon et du grizzli. On a soumis la candidature de la rivière Tatshenshini au titre de rivière du

patrimoine canadien (voir l'article à la page 32).

Bureau de la scierie de Dawson City

Également en 1996, la Direction du patrimoine a effectué des travaux d'amélioration des assises du Bureau de la scierie du Yukon, à Dawson, dans le cadre de la première étape des travaux de rénovation extérieure du bâtiment. On tente actuellement de voir s'il serait possible d'utiliser ce bâtiment datant de 1901 comme centre d'interprétation de l'industrie du bois d'œuvre au Klondike. À la fin de siècle dernier, Dawson City est devenue, presque d'un jour à l'autre, la plus grande ville à l'ouest de Winnipeg et au nord de San Francisco. L'industrie du bois d'œuvre a dû fournir des matériaux de construction aux quelque 30 000 chercheurs d'or, dénudant ainsi les vallées du Klondike.

Fort Selkirk

La Première nation Selkirk (PNS) et la Direction du patrimoine continuent de travailler ensemble à la préservation, à l'entretien et à l'interprétation du lieu historique de Fort Selkirk. Un fascicule publié en 1996 brosse un tableau de l'archéologie préhistorique de Fort Selkirk.

Fort Selkirk est le lieu historique par excellence du Yukon, car il rassemble un large éventail de thèmes préhistoriques et historiques, de même que 40 structures historiques. Ses ressources patrimoniales remontent aussi loin qu'à l'époque préhistorique, et vont jusqu'aux derniers jours des bateaux à aubes du fleuve Yukon, dans les années 1950. On peut y trouver des pièces sur la religion, le commerce, le transport, les services de police et l'utilisation traditionnelle du lieu. Dans le cadre de l'entente définitive de la PNS, Fort Selkirk sera géré conjointement par la PNS et le gouvernement du Yukon, qui en seront également les propriétaires. Fort Selkirk sera désigné comme lieu d'importance territoriale, con-

formément à la *Loi sur le patrimoine historique* du Yukon de 1991.

L'île Herschel

Les travaux de conservation des bâtiments historiques et des richesses patrimoniales au Parc territorial de l'île Herschel se poursuivent. Ce premier parc territorial du Yukon a été créé en vertu de la Convention définitive des Inuvialuit. Située dans la mer de Beaufort, au large du versant nord du Yukon, l'île Herschel est un véritable havre pour nombre de spécimens de la faune et de la flore arctiques. Déjà à l'époque où les baleiniers américains utilisaient l'île comme station de dépeçage, il y avait plus de 1 000 ans que l'île était habitée.

Interprétation des corridors routiers

La Direction du patrimoine a préparé des plans d'interprétation des corridors routiers, à partir des lignes directrices de la *Yukon Interpretive Signage Strategy*, lancée en 1995. Ces plans prévoient l'aménagement de haltes d'interprétation en bordure des corridors routiers. Les plans tiennent compte du fait que chaque corridor possède des caractéristiques qu'il faut représenter de manière claire et équilibrée. Les éléments du patrimoine naturel et humain sont représentés, et l'on tient également compte des exigences en matière de conception et d'entretien, de sorte que les voyageurs puissent facilement explorer le riche patrimoine du Yukon et en profiter. Jusqu'à présent, des plans d'interprétation ont été préparés pour les routes Dempster, Klondike nord et Klondike sud, la route Robert-Campbell et la route Canol sud. En 1997, on tracera les plans d'autres routes.

Rampart House et LaPierre House

Maintenant qu'elle a un nouvel agent des richesses patrimoniales, la Première nation Vuntut Gwitchin (PNVG) a commencé à travailler avec la Direction du patrimoine à l'élaboration des plans de gestion des lieux historiques de Rampart House et LaPierre House. L'Entente définitive de la PNVG exige que la PNVG et le

gouvernement du Yukon gèrent les deux sites et en soient copropriétaires. Elle stipule également que les sites reçoivent une désignation en vertu de la *Loi sur le patrimoine historique* du Yukon de 1991. Rampart House, situé en bordure de la rivière Porcupine, à la frontière de l'Alaska, est devenu un comptoir de traite après sa construction par la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les années 1890. La Pierre House était également un important comptoir de traite. Sur la route traditionnelle reliant les monts Richardson, elle se trouve entre Fort McPherson (T.N.-O.) et la région d'Old Crow, au Yukon.

Sentier patrimonial Ridge Road

Le sentier patrimonial Ridge Road est ouvert officiellement depuis juillet 1996. Cette piste ouverte aux randonneurs et aux cyclistes suit un chemin de charrette datant de 1899, reliant à l'époque Dawson City et les champs aurifères de la Klondike. Le chemin original a été la première voie publique aménagée par le tout nouveau gouvernement du Yukon de l'époque, offrant ainsi une «grande route» menant aux ruisseaux aurifères, au temps de la Ruée vers l'or. La Direction du patrimoine, en collaboration avec des groupes communautaires et le ministère des Richesses renouvelables, a aménagé cette piste qui servira tant pour les loisirs que pour l'éducation du public. Le long de la piste, dont l'altitude varie entre 350 et 1 100 mètres, se trouvent deux terrains de camping et des panneaux explicatifs décrivant le patrimoine humain et naturel de la région.

Centre d'interprétation de la Bérिंगie du Yukon

La Direction du patrimoine a travaillé d'arrache-pied pour pouvoir ouvrir à temps pour la saison touristique estivale de 1997 le Centre d'interprétation de la Bérिंगie du Yukon, situé à Whitehorse. Le Centre présentera le

patrimoine du Yukon remontant à l'âge glaciaire, époque où le Yukon constituait la limite orientale d'une masse de terre appelée Bérिंगie, un pont continental qui reliait l'Amérique du Nord et l'Asie. Pour raconter l'arrivée des premiers humains en Amérique du Nord et des premières créatures à parcourir les steppes du mammoth, on fera appel aux données scientifiques et à la mythologie des Premières nations. Le Centre présentera des squelettes et des sculptures grandeur nature, de même que des reproductions, des dioramas et des installations interactives. On y trouvera, entre autres choses, d'énormes mammoth laineux, des ours à tête courte, des chameaux, des castors, des paresseux, des bisons et des lions. Le Centre est aménagé sous la direction du paléontologue yukonnais, le D^r John Storer, et de l'archéologue yukonnaise, le D^r Ruth Gotthardt, lesquels ont fait appel à une équipe de scientifiques de renommée mondiale et aux aînés des Premières nations du Yukon. Le D^r Storer est arrivé au Yukon en 1996 pour y établir le programme de paléontologie de la Direction du patrimoine. Le Yukon est reconnu pour l'abondance de ses spécimens du pléistocène, étant donné qu'il s'agissait d'une des rares régions de l'Amérique du Nord à ne pas avoir été recouvertes de glace durant le dernier âge glaciaire.

Livret sur le patrimoine du fleuve Yukon

En 1996, la Direction du patrimoine a publié «*Yukon River Heritage - an illustrated introduction for river travellers.*» Le livret de 45 pages donne un aperçu des gens, des histoires et des endroits qui contribuent à la richesse patrimoniale d'un des plus grands fleuves au monde. On y trouve des conseils de base sur ce qu'il faut savoir pour naviguer sur le fleuve, et où l'on peut trouver les réponses à ses questions. Illustré de photos

historiques et de cartes, le livret parle du fleuve Yukon, de sa source, près de Whitehorse, jusqu'à la frontière de l'Alaska, à 900 km en aval.

Gouvernement du Canada - Patrimoine canadien - Parcs Canada - Parcs nationaux

Le parc national Kluane et la réserve de parc

La *Loi sur le règlement des revendications territoriales des premières nations du Yukon*, proclamée en février 1995, a donné lieu à l'établissement d'une partie de l'ancienne réserve de parc national Kluane, représentant environ 7 655 km², en parc national. Le parc national Kluane englobe une région située au sud et à l'est de la rivière Slims, qui se déverse à l'extrémité sud du lac Kluane. Les Premières nations Champagne et Aishihik sont les seules à avoir négocié une entente qui touche Kluane.

Le territoire ancestral de la Première nation Kluane comprend le reste de la Réserve de parc national Kluane, à l'exception d'un secteur qu'on considère comme le territoire ancestral commun, ou exclusif, de la Première nation White River. Les négociations entre les Premières nations Kluane et White River et les gouvernements fédéral et territorial sont actuellement en cours, et on prévoit qu'elles seront terminées en 1997. Les négociations portent en priorité sur les options de gestion possibles de la partie nord de la réserve faunique Kluane (à l'extérieur de la réserve de parc). Dans cette région, on a déjà songé à ajouter le secteur du glacier Klutlan au territoire du Parc national Kluane, ou à en faire un parc territorial distinct.

Région naturelle 7 - Montagnes et plateaux de la région intérieure nord

Il n'y a aucun parc national dans la région couvrant la majorité du centre du Yukon et de l'intérieur nord de la Colombie-Britannique.

Pour établir un parc national dans cette région, il faudra obtenir une entente entre les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Yukon et recevoir l'appui des Premières nations concernées. Actuellement, on étudie les résultats des travaux d'identification menés dans la région par Parcs Canada, et ce afin d'établir une liste des sites possibles à partir de laquelle on pourrait choisir le meilleur endroit pour un parc national.

Les revendications territoriales dans le secteur de cette région naturelle du Yukon sont soit terminées, soit sur le point de l'être. Cependant, les Kaska Dena, dont le territoire ancestral couvre la majorité de la région naturelle, tant du côté du Yukon que de la Colombie-Britannique, n'en sont qu'au début de leurs revendications territoriales. Les exercices de planification des activités d'aménagement du territoire en cours en Colombie-Britannique et prévus pour le sud-est du Yukon font qu'il est essentiel de déterminer maintenant les régions possibles pour l'aménagement d'un parc national dans cette région.

Le parc national Vuntut

Le parc national Vuntut a été créé en février 1995 dans le cadre de l'*Entente sur les revendications territoriales de la Première nation des Vuntut Gwitchin* qui fait partie de la *Loi sur le règlement des revendications territoriales des premières nations du Yukon*. Compte tenu de la valeur de la plaine Old Crow sur le plan de la conservation, les dispositions de l'*Accord définitif* de la Première nation Vuntut Gwitchin préconisent que l'ensemble de la plaine Old Crow, dont le parc national Vuntut constitue une partie, devienne une aire de gestion spéciale.

Parcs Canada, conformément à l'*Entente*, a commencé la planification du parc avec les Vuntut Gwitchin. Le plan de répercussions

et d'avantages pour les Vuntut Gwich'in, dont il est question dans l'*Entente sur les revendications territoriales de la première nation des Vuntut Gwitchin*, est maintenant terminé. Le plan a pour objectif de garantir que les répercussions et les retombées engendrées par la création et l'exploitation du parc national Vuntut seront gérées de telle sorte que Old Crow et les Vuntut Gwitchin pourront en tirer le meilleur parti possible. Le tourisme dans la région a été jusqu'à présent très limité. L'*Entente* stipule que la majorité du personnel employé à l'exploitation et à la gestion du parc national Vuntut sera constitué de Vuntut Gwitchin.

Le Conseil Vuntut Gwich'in sur les richesses renouvelables a été formé. Cette entité de gestion coopérative conseillera la ministre du Patrimoine canadien en ce qui a trait à la gestion du parc national Vuntut. Les conseils locaux des richesses renouvelables ont été formés dans les territoires traditionnellement occupés par chacune des Premières nations ayant conclu une entente sur les revendications territoriales. Ces conseils se pencheront sur les questions liées à la pêche et à la faune locales, consulteront les résidents des collectivités et feront des recommandations aux ministres pertinents, aux Premières nations et au Conseil de gestion de la faune et de la pêche du Yukon.

Lieux historiques nationaux

Programme des lieux historiques nationaux des Premières nations du Yukon

Parcs Canada tente d'améliorer la représentation de lieux autochtones parmi son réseau de lieux historiques au Yukon. La Première nation Kwanlin Dun a obtenu des fonds de Parcs Canada pour effectuer une recherche sur l'histoire humaine sur ses terres ancestrales. Cette recherche servira

dans le cadre des efforts de préservation et de commémoration du patrimoine commu-nautaire, car elle permettra de rassembler des renseignements que la Première nation Kwanlin Dun pourra, par la suite, soumettre à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Les travaux respectent les dispositions de l'*Entente de principe sur la revendication territoriale globale du Conseil des Premières nations du Yukon* et de toute autre entente finale avec la Première nation Kwanlin Dun.

En préparant le plan d'utilisation des terres, la Première nation Kwanlin Dun recueille des renseignements généalogiques sur les membres de la Première nation, et fait des recherches sur les histoires des aînés de Kwanlin Dun de la région de Whitehorse. En 1995, les premiers travaux consistaient à préparer une trousse d'information préliminaire sur la généalogie, une bibliographie détaillée des documents d'archive, et une chronologie du XX^e siècle sur les activités de la Première nation dans la région de Whitehorse.

En 1996, on a élargi la recherche pour inclure le relevé cartographique des utilisations traditionnelles des terres, de même que des entrevues avec des aînés. On voulait ainsi obtenir plus de détails sur la culture et les toponymes de la Première nation Kwanlin Dun. C'est ainsi qu'on pourra produire un récit décrivant les sites et les usages qui y étaient associés, une banque de données sur les arbres généalogiques, et une collection de dossiers, de cartes et de données portant sur ces travaux.

Les travaux effectués en 1996 sont le fruit d'un partenariat mis sur pied par la Première nation Kwanlin Dun, avec l'aide financière de la fondation Gordon, de la Direction du patrimoine du Yukon, de Parcs Canada et de la Stratégie pour l'environnement arctique.

Pour obtenir de plus amples renseignements ...

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les projets décrits dans *Nouveaux parcs dans le Nord* auprès des services suivants :

Parcs territoriaux et rivières du patrimoine des T.N.-O.

Parcs et tourisme
Ressources, Faune et Développement économique

Gouvernement des T.N.-O.

Case postale 1320

Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9

À l'attention de : Mike Morris,
Conseiller spécial, aménagement des parcs

Téléphone : (403) 873-7903

Télocopieur : (403) 873-0163

Courriel : claudiak@edt.gov.nt.ca

Réserve faunique Thelon et autres projets de conservation

Division de la faune et des pêches
Ressources, Faune et Développement économique

Gouvernement des T.N.-O.

5102, 50^e Avenue, bureau 600

Yellowknife (T.N.-O.) X1A 3S8

À l'attention de : Ray Case,
Chef de service, Soutien technique

Téléphone : (403) 920-8064

Télocopieur : (403) 873-0293

Courriel : ray_case@gov.nt.ca

Ressources culturelles des T.N.-O.

Centre du patrimoine septentrional
du Prince de Galles

Direction générale de la culture et du patrimoine

Éducation, Culture et Formation

Gouvernement des T.N.-O.

Case postale 1320

Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9

À l'attention de : Boris Atamanenko,
Conseiller en patrimoine et en culture

Téléphone : (403) 920-6370

Télocopieur : (403) 873-0205

Courriel :

boris_atamanenko@ece.learnnet.nt.ca

Parcs territoriaux et rivières du patrimoine du Yukon

Direction des parcs et des loisirs

Richesses renouvelables

Gouvernement du Yukon

Case postale 2703

Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

À l'attention de : Dave Ladret,
Gestionnaire de projets spéciaux

Téléphone : (403) 667-3595

Télocopieur : (403) 393-6223

Lieux historiques du Yukon

Direction du patrimoine

Tourisme

Gouvernement du Yukon

Case postale 2703

Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

À l'attention de : Doug Olynyk,
Coordonnateur des lieux historiques

Téléphone : (403) 667-5295

Télocopieur : (403) 667-8023

Projets de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux

Parcs Canada

Ministère du Patrimoine canadien

Case postale 1166

Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2N8

À l'attention de : Elizabeth Seale,
Spécialiste, Projets de parcs

Téléphone : (403) 669-2820

Télocopieur : (403) 669-2829

Courriel : elizabeth_seale@phc.gc.ca

Aires marines nationales de conservation

Direction générale des parcs nationaux

Parcs Canada

Ministère du Patrimoine Canadien

25, rue Eddy, 4^e étage, bureau 325
Hull (Québec) K1A 0M5

À l'attention de : Francine Mercier,
Planificatrice principale, études marines

Téléphone : (819) 997-4916

Télocopieur : (819) 994-5140

Courriel :

francine_mercier@pch.gc.ca

Réserves de parc national Auyuittuq et de l'Île-d'Ellesmere

District du Nunavut

Parcs Canada

Ministère du Patrimoine canadien
Case postale 353

Pangnirtung (T.N.-O.) X0A 0R0

À l'attention de : Yves Bossé,
Directeur intérimaire de l'exploitation

Téléphone : (819) 473-8828

Télocopieur : (819) 473-8612

Courriel : yves_bosse@pch.gc.ca

Parc national Aulavik

District de l'Arctique de l'Ouest

Parcs Canada

Ministère du Patrimoine canadien

Case postale 1840

Inuvik (T.N.-O.) X0E 0T0

À l'attention de : Bill Fox,
Directeur des activités

Téléphone : (403) 979-3248

Télocopieur : (403) 979-4491

Courriel : bill_fox@pch.gc.ca

Parc national Vuntut

District du Yukon

Parcs Canada

Ministère du Patrimoine canadien

C.P. 5434

Haines Junction (Yukon) Y0B 1L0

À l'attention de : Duane West,
Coordonnateur de l'intégrité écologique

Téléphone : (403) 634-7269

Télocopieur : (403) 634-7277

Courriel : duane_west@pch.gc.ca

Refuges des oiseaux migrateurs et réserves nationales de faune

Territoires du Nord-Ouest

Environnement Canada

Service canadien de la faune

Division de la conservation dans le Nord

Case postale 637

Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2N5

À l'attention de : Vicky Johnston,
Biologiste (habitat) pour l'est des T.N.-O.

Téléphone : (403) 920-6789

Télocopieur : (403) 873-8185

Courriel : vicky.johnston@ec.gc.ca

Tous les organismes mentionnés ici ont contribué à cette publication. Notre objectif est d'offrir une seule publication annuelle pratique et économique qui intéresse tous ceux qui suivent de près les questions de conservation du patrimoine naturel et culturel.

Nous recevons avec plaisir vos observations adressées aux rédacteurs.

Nota : Le générique masculin est utilisé sans discrimination aucune, et uniquement dans le but d'alléger le texte.

